

RÉDACTION

ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

Table with columns for 'Suisse', 'Etranger', and '1 an', '6 mois', '3 mois' with corresponding prices.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue Saint-Pierre 7
FRIBOURG

FRIBOURG

FRIBOURG

FRIBOURG

Table titled 'PRIX DES ANNONCES' with columns for 'Suisse', 'Etranger', 'Belgiques' and '1^{re} insertion', 'les suivantes'.

Vers la nouvelle Présidence française

Le message de démission de M. Deschanel

A LA CHAMBRE
Paris, 21 septembre.
La Chambre s'est réunie à 3 heures. Les tribunes sont comblées. Le président, M. Raoul Péret, donne lecture du message de M. Deschanel. Les députés, à l'exception de quelques socialistes, écoutent debout.

Voici le texte du message :
MM. les sénateurs, MM. les députés,
Mon état de santé ne me permet plus d'assumer les hautes fonctions dont votre confiance m'avait investi lors de la réunion de l'Assemblée nationale, le 17 janvier dernier. L'obligation absolue qui m'est imposée de prendre un repos complet me fait un devoir de ne pas tarder plus longtemps à vous annoncer la décision à laquelle j'ai dû me résoudre. Elle m'est infiniment douloureuse et c'est avec un déchirement profond que je renonce à la noble tâche dont vous m'avez jugé digne. La charge de président de la République implique en ces temps des devoirs graves. Elle réclame une activité et une énergie au-dessus de toute défaillance. Pendant les années où la France victorieuse est appelée à reconstruire ses forces à l'intérieur, en même temps qu'à assurer à l'extérieur l'application intégrale du traité de paix victorieusement et si chèrement acquis, nous persévérons jusqu'à la dernière extrémité. L'heure est venue où je manquerais à ce que je vous dois en ne résignant pas mes fonctions entre vos mains. A l'instant où je me retire, j'ose émettre le vœu que les représentants de la nation, dont la concorde patriotique fut le plus puissant auxiliaire de la victoire, maintiennent dans la paix l'union, pour la grandeur et la prospérité de cette France adoucie, au service de laquelle j'ai voulu ma vie et qui aura été ma dernière pensée. Ce sera le rôle et le privilège de mon successeur de glorifier dans quelques jours, devant le monde, l'œuvre de la République, qui, après avoir, il y a cinquante ans, sauvé l'honneur, a ramené sous nos drapeaux l'Alsace et la Lorraine. Certain de remplir le plus inépuisable comme le plus cruel des devoirs, je dépose sur le bureau du Sénat et sur celui de la Chambre des députés ma démission de président de la République.

La lecture a été interrompue par des applaudissements, tout particulièrement le passage où M. Deschanel dit que la France sera « sa dernière pensée ». M. Raoul Péret fait l'éloge de M. Deschanel, qui, dit-il, en abandonnant ses fonctions dans la crainte de voir ses forces le trahir, montre qu'il est, par-dessus tout, l'homme du devoir national, dans ce qu'il a de plus pur et de plus élevé. Il ajoute : « Non seulement les regrets de ceux qui l'ont élu l'accompagnent dans sa retraite, mais aussi ceux de tous les Français. » M. Millerand, parlant de son banc, s'associe à l'hommage de M. Péret et adresse des vœux fervents et respectueux au bon serviteur de la France, si cruellement arraché, en pleine force, du poste auquel l'avait appelé la confiance de l'Assemblée nationale. (La Chambre applaudit vivement.) M. Péret lit la déclaration convoquant l'Assemblée nationale pour le 23 septembre et fixant la prochaine réunion de la Chambre au 25 septembre ; puis la séance est levée.

AU SÉNAT

Paris, 21 septembre.
La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, qui donne lecture du message présidentiel. Le passage où M. Deschanel émet le vœu du maintien de l'union pour la grandeur et la prospérité de la France est très applaudi. Celui où il dit que son successeur aura dans quelques jours le privilège de glorifier devant le monde l'œuvre de la République qui, « après avoir, il y a cinquante ans, sauvé l'honneur, a ramené sous nos drapeaux l'Alsace et la Lorraine », l'est encore davantage. M. Léon Bourgeois rappelle le rôle de M. Deschanel. M. Lhopiteau, gardé des sceaux, adresse, aux applaudissements de l'Assemblée, l'hommage du gouvernement au président démissionnaire. M. Léon Bourgeois avise ensuite les membres du Sénat de la convocation de l'Assemblée nationale pour jeudi et la séance est renvoyée à samedi pour entendre lecture du message du nouveau président.

LA CANDIDATURE DE M. MILLERAND

M. Millerand a fait à l'agence Havas les déclarations suivantes :
« J'ai défini, dans mon discours du 7 novembre 1919, la politique de progrès social, d'ordre, de travail, d'union qui se caractérise à l'extérieur par l'application intégrale du traité de Versailles et la défense des principes sur lesquels il repose, d'accord avec nos alliés ; à l'intérieur, par le maintien des lois organiques de la République, la restauration et le développement de toutes nos forces économiques, la décentralisation et, le moment venu, l'amélioration que l'expérience aura montrée nécessaire de nos lois constitutionnelles. Depuis huit mois, soutenu par la confiance du Parlement, j'ai défendu et appliqué de manière méthodique et suivie cette politique. Je pense — et j'en ai donné les raisons — que je ne puis la servir nulle part aussi utilement qu'à la présidence du Conseil. Si néanmoins la majorité des deux Chambres estime préférable ma présence à l'Élysée pour maintenir et poursuivre cette politique nationale, si elle pense comme moi que le président de la République, s'il ne doit jamais être l'homme d'un parti, peut et doit être l'homme d'une politique arrêtée et appliquée en étroite union avec ses ministres, je ne me déroberai pas à l'appel de la représentation nationale. »

LA RÉUNION DES GROUPES

Paris, 22 septembre.
(Havas.) — Les présidents de groupes de la Chambre et du Sénat ont décidé qu'une réunion plénière aurait lieu aujourd'hui mercredi, à 2 heures 3/4 de l'après-midi, au Sénat, pour la désignation du candidat à la présidence de la République.

LE DÉPART DE M. CLÉMENTEAU

Paris, 20 septembre.
Un reporter ayant demandé à M. Clémenteau s'il permettrait que son nom fût porté sur la liste des candidats à la présidence de la République a reçu cette rebuffade :

« J'étais trop vieux, en janvier dernier, pour être élu. Aujourd'hui, je me sens trop jeune. Je m'embarque pour la jungle où je vais chasser le tigre ; c'est beaucoup moins dangereux que la politique française. »

LA PRÉSIDENTIE DU CONSEIL

Paris, 22 septembre.
Parmi les successeurs probables de M. Millerand à la présidence du Conseil, on cite surtout MM. Briand, Poincaré et Jonnart. Celui des trois qui paraît réunir le plus de chances est M. Briand, dont on souligne le parfait accord avec M. Millerand sur l'exercice du droit présidentiel.

M. Painlevé en Indo-Chine

D'après une dépêche d'Hanoï, M. Painlevé, ancien chef du ministère français, envoyé en mission en Chine, a quitté Hong-Kong par hydroavion le matin du 16 septembre. Il a fait escale à Hoïan (Ile-Halnan) et a atterri le 17 à Haiphong. M. Painlevé est arrivé à Hanoï où il s'est rencontré avec son ancien collaborateur, M. Maurice Long, gouverneur général. Après un séjour au Tonkin, il ira en Cochinchine où il assistera à l'inauguration de la Chambre consultative indigène qui vient de créer le gouverneur général.

DANS LES COULOIRS

Paris, 21 septembre.
Une grande animation a régné déjà dans la matinée de mardi dans les couloirs de la Chambre. Quatre groupes, le groupe radical-socialiste, le groupe de l'entente républicaine, le groupe de l'action républicaine et le groupe des républicains de gauche, se sont ralliés à la candidature de M. Millerand. Un seul point a été discuté, celui de savoir si la réunion plénière des groupes des deux assemblées devait avoir lieu. Le groupe radical-socialiste s'est prononcé affirmativement. Les groupes de l'entente républicaine et de l'action républicaine se sont déclarés hostiles à la réunion plénière, qu'ils jugent inutile devant la candidature unique de M. Millerand. Le groupe des républicains de gauche se rendra à la réunion plénière si elle est convoquée.

En Palestine

Paris, 22 septembre.
On mande de Beyrouth que sir Herbert Samuel, haut-commissaire pour la Palestine, a nommé un conseil consultatif de douze membres comprenant des chrétiens, des musulmans et des juifs. Seront considérés comme langues officielles en Palestine l'anglais, l'arabe et l'hébreu. D'autre part, le haut-commissaire a convoqué une conférence chargée d'étudier l'adaptation des poids et mesures usités dans le pays à ceux adoptés en Europe.

Un vapeur allemand à Marseille

Marseille, 20 septembre.
Ce matin est entré dans le port le vapeur allemand Cotte, venant de Hambourg, avec un chargement de marchandises diverses. C'est le premier bateau allemand qui touche Marseille depuis le 2 août 1914.

Un appel de Trotzky

Londres, 20 septembre.
Un radiotélégramme de Moscou transmet ici un appel de Trotzky disant :
« Le sort de la Russie des ouvriers et des paysans, le sort des classes ouvrières du monde entier, sera décidé dans les combats du front de l'ouest (contre les Polonais). Le problème consistant à ravitailler le front de l'ouest doit être au premier plan et les travailleurs de l'alimentation doivent dire aux paysans : « Souviens-toi du front de l'ouest. Il fait appel à toi ». Les soldats de l'armée rouge doivent être vêtus et préservés du froid de l'hiver. Nous devons donc concentrer toute notre énergie de production sur l'industrie vestimentaire. Envoyez au front de l'ouest vos vêtements superflus. Les

Nouveaux succès de Wrangel

Sébastopol, 21 septembre.
Communiqué officiel de l'état-major du général Wrangel des 16, 17 et 18 septembre : Développant nos succès, nous avons occupé Pologui, Orekhoff, Gouljai-Pole et nous avons capturé 4100 prisonniers bolchévistes, et pris 100 mitrailleuses, 11 canons et des trains blindés. Au cours d'une rencontre navale sur la mer d'Azof, trois navires rouges ont été mis hors de combat.

Les atrocités bolchévistes

Berne, 21 septembre.
L'Agence polonaise de presse à Berne nous communique les renseignements suivants sur l'invasion bolchéviste en Pologne : L'invasion a atteint environ 90,000 km. carrés de l'ancien Royaume de Pologne et de la Galicie. Par ordre des autorités bolchévistes, plusieurs centaines de citoyens ont été exécutés. Des commissions extraordinaires (Tcheres-vitchaïkas), organes de la terreur rouge, ont été établies dans la plupart des villes occupées. Les autorités militaires procédaient aussi à des exécutions de civils. Les prisonniers de guerre polonais, pris par groupes de moins de 50 hommes, et plusieurs fois des masses de prisonniers dépassant 500 hommes ont été massacrés. Les fonctionnaires de la police locale et les gendarmes polonais étaient généralement mis à mort d'une façon uniforme, qui indique des ordres venus d'en haut. Partout, après les avoir dévêtus, on les tailladait à coups de sabre, en commençant par frapper les organes non vitaux. Les cas de meurtres et d'atrocités commis par les soldats des troupes rouges se chiffrent par milliers. Les victimes appartenaient à toutes les classes de la société. Dans 75 % des cas, les hommes, avant d'être tués, étaient soumis à la torture et mutilés. Les cadavres des jeunes femmes assassinées portent pour la plupart des traces de violence. Plusieurs milliers d'otages, pris dans toutes les classes de la population, ont été emmenés par les troupes bolchévistes lors de leur retraite. 187 villages furent incendiés et détruits. Plus de 200,000 pièces de bétail ont été enlevées. Le président de l'« Association des propriétaires terriens », M. Stecki, estime que, faute de semences et de bêtes de trait, il sera impossible d'ensemencer plus de 50 % des champs du territoire envahi. En se retirant, les troupes rouges ont incendié 16,000 hectares de forêts.

Nouvelles religieuses

La retraite du Pape
Dimanche, 26 septembre, commencera, au Vatican, la retraite d'une semaine à laquelle prendront part, tous les trois ans, le Souverain Pontife et la Maison pontificale. Les prédications seront faites par les révérends Pères Venturini et Caragnani, de la Compagnie de Jésus. La semaine prochaine, toutes les audiences seront suspendues au Vatican.
La charité pontificale
Sa Sainteté Benoît XV a fait parvenir au Cardinal archevêque de Pise, ainsi qu'aux Evêques de Pontremoli et de Massa Carrare une somme de 20,000 livres chacun, pour les familles des victimes du dernier tremblement de terre des Apennins.
Le Souverain Pontife a fait adresser également 50,000 livres au vicaire apostolique du Tchilli central, pour les pauvres Chinois victimes de la famine.

LES REMORDS DE RENAN

La Revue de Paris publie des pages inédites de Renan. C'est un « Essai psychologique sur Jésus-Christ », composé en 1845, à Saint-Sulpice. Ces pages le montrent différent, en 1845, de ce qu'il allait être, dans la suite, en 1863, date à laquelle il publia la Vie de Jésus. En 1845, Renan a cessé d'être catholique, mais il semble encore chrétien et affecté d'être pieux. Il ne croit plus à la divinité de Jésus-Christ que dans un sens symbolique. Mais son travail intérieur de démolition de ses croyances ne va pas sans d'ardents remords, car il s'écrie : « Si pourtant, ô Jésus, l'hypothèse théologique était vraie, oh ! fais-le moi connaître. Car il faut le reconnaître, si cette hypothèse est vraie, je suis bien malheureux, et bien loin du vrai. O Jésus, éclaire-moi, toi vérité, toi vie. Je souffre, ô Jésus, d'avoir soulevé ton problème. Il est trop lourd pour moi, car je ne suis qu'un homme, et toi tu étais quelque chose de plus ! Oh ! dis-moi donc qui tu es... » Suit cette simple ligne : « J'ai été à la chapelle prier Jésus, et il ne m'a rien dit. » Renan avait assez écouté la voix du diable pour que Jésus le laissât seul avec son présomptueux orgueil.

AU CONSEIL DES ÉTATS

Berne, 21 septembre.
Ce matin, le Conseil des Etats a terminé le débat sur la participation de la Suisse à l'action internationale de secours, et, par 20 voix, il a autorisé le Conseil fédéral à disposer, à cet effet, d'un crédit de 25 millions.

Les avances à l'Autriche

Berne, 21 septembre.
Au sein de la commission, un représentant de la Suisse primitive, M. Ochsner, avait proposé de refuser la ratification. Aujourd'hui, le député conservateur d'Einsiedeln a exposé son point de vue, tout en renonçant à faire une proposition formelle de non entrée en matière. M. Ochsner appartient à cette race d'orateurs qui expriment les choses les plus haïennes en un langage calme et mesuré. Il est ténace dans son opposition, mais il garde son sang-froid. Fidèle à cette méthode, le magistrat schwytois a battu en brèche résolument la coopération de la Suisse à cette action internationale de secours qui lui semble avoir une origine mystérieuse. Il y voit, en tout cas, les mêmes maux qui ont pétri le Pacte de la Société des nations. Ce qui le confirme dans cette opinion, c'est que le Conseil de la Société des nations, réuni dernièrement à Saint-Sébastien, s'est occupé de cette entente financière internationale que le Conseil fédéral déclare n'avoir aucun rapport avec le traité de Versailles. Pourquoi le Conseil fédéral a-t-il mis tant de précipitation dans cette affaire ? Déjà à la session dernière, on voulait extorquer une décision des Chambres, alors que le message date seulement du 17 juin. Dans l'état actuel de nos finances, ajoute M. Ochsner, est-il bien opportun de faire à un Etat étranger une avance de 25 millions ? Sans doute, ce prêt nous sera remboursé en 1925, avec intérêt au 6 %. Mais la commission des réparations prétend revendiquer la priorité du remboursement en faveur de ses propres créances. On affirme, il est vrai, qu'il s'agit d'une œuvre humanitaire, dont l'initiative appartient aux Etats-Unis. La grande république américaine intervient dans cette action internationale de secours pour une somme de 115 millions de dollars. C'est une libéralité que la riche Amérique peut se permettre. D'autres puissances, le Japon en particulier, ne se sont pas montrées aussi empressées que la Suisse à suivre l'exemple du pays des milliardaires. M. Ochsner reconnaît que l'Autriche à qui nous avons tendu la main avait vraiment besoin de cette aide fraternelle. Malheureusement, si la misère à laquelle nous avons voulu remédier n'était que trop réelle, la répartition des secours, par contre, s'est faite sans contrôle de notre part, avec une partialité qui a été signalée par des voix autorisées. Pour toutes ces raisons, M. Ochsner s'abstiendra de voter l'entrée en matière. Néanmoins, il renonce à déposer une proposition de non ratification, dans la pensée que le but de cette action internationale est louable et que le crédit de 25 millions est accordé une fois pour toutes. Ajoutons que la majorité de la commission elle-même a tenu compte des scrupules du représentant de Schwytz en demandant l'insertion au procès verbal d'une clause portant qu'il s'agit d'un crédit unique et non renouvelable. Répondant aux observations du député schwytois, M. le conseiller fédéral Schulthess s'est efforcé de justifier la procédure suivie en cette affaire par le Conseil fédéral. Les pays qu'il s'agit de secourir ont souffert d'une misère affreuse dont nous n'avons pas d'idée. Il fallait parer au plus tôt au danger de la famine, et c'est pourquoi les Etats-Unis ont pris l'initiative d'une action financière à laquelle tous les Etats neutres ainsi que les puissances alliées ont été conviés à participer. La Suisse ne pouvait décemment se refuser à cette œuvre humanitaire. Notre pays a eu pour mission spéciale de ravitailler l'Autriche. Il est malheureusement certain que des erreurs et des incorrections ont été commises dans la distribution des secours. Nous ne pouvions cependant pas envoyer un commissaire à Vienne pour contrôler l'emploi de nos marchandises, car alors nous aurions endossé toute la responsabilité de la répartition. Si la Société des nations, ajoute le chef

du département de l'économie publique, a pris sous son patronage cette action de secours, ce n'est pas une raison pour la rendre suspecte. Il faut souhaiter, au contraire, que la Société des nations agisse toujours dans cet esprit d'humanité et de solidarité.

M. Schulthess demanda au parlement de ratifier la coopération de la Suisse par l'octroi d'un crédit de 25 millions, sur lequel 1 million sera mis en réserve pour le rapatriement des prisonniers autrichiens encore détenus en Russie.

Après ce discours, le bill d'indemnité demandé par le Conseil fédéral lui est accordé par 20 voix. M. Ochsner a été suivi dans son abstention par un certain nombre de collègues.

Le Conseil des Etats ratifie encore une convention internationale conclue à Berne le 20 juin dernier pour le rétablissement des droits de la propriété industrielle lésés par la guerre. Ici encore, c'est le député conservateur de Saint-Gall, M. Messmer, qui est rapporteur en sa qualité de président de la commission.

La gestion de 1919

Voici maintenant le gros morceau de la session : l'examen de la gestion du Conseil fédéral et du Tribunal des assurances pour l'exercice 1919.

Pendant trois heures d'horloge, le rapporteur général de la commission, M. Brügger, fait les frais de la discussion avec un seul interlocuteur, qui est le président de la Confédération.

Ayant présidé le Conseil des Etats l'année dernière, M. Brügger est devenu par le fait, selon un usage consacré, le président de la commission de gestion. Il est rare de voir un homme de ce tempérament à la tête d'une commission aussi importante. Tout de suite, M. Brügger a donné au débat traditionnel sur la gestion un tour coloré et combatif, qui contraste très heureusement avec la gravité un peu aride des anciens rapporteurs ministériels appartenant à la gauche.

C'est surtout dans la partie de son rapport touchant la politique extérieure de la Confédération que M. Brügger a tenu le plus d'observations primesautières. Il s'est pris surtout aux allures mégalomaniques, selon lui, du service des affaires étrangères. Il trouve que ce service a pris une extension démesurée. Le rapporteur réitéra aussi l'expression de son aversion pour la diplomatie de carrière. Il est opposé à l'institution d'une école diplomatique, car il estime que les représentants de la Suisse à l'étranger doivent être choisis parmi les hommes capables, sans qu'on soit obligé de suivre la filière de l'avancement.

M. Brügger critique également les visites faites par le président de la Confédération aux chefs d'Etats étrangers. Il estime déplorable qu'on introduise une politique personnelle dans les relations internationales.

Toutes ces observations, ne l'oublions pas, ont trait à la gestion de 1919. C'est donc M. Ador que le député des Ligues crises vise particulièrement.

Avec l'admirable finesse qui le caractérise, M. Motta feint de prendre pour lui les critiques de M. Brügger. Il s'empresse de déclarer que les visites de MM. Lloyd-George, Giolitti, Millerand et Simons ont eu lieu par la propre initiative de ces hommes de gouvernement. Le président de la Confédération a été heureux et fier, naturellement, de ces marques d'estime et de sympathie données à la Suisse, et il y voit la preuve de l'ascension de notre pays dans le concert des nations.

Très bien, s'écrie M. Brügger. Mais, remarquez, M. le président, que j'ai parlé de la gestion de 1919 et non point de la gestion de 1920. Ce que j'ai critiqué, ce sont les visites du président de la Confédération hors de Suisse et non point celles que ce magistrat fait et reçoit dans l'intérieur du pays, car celles-ci sont conformes à la lettre et à l'esprit de la constitution. Si j'avais voulu parler de la gestion de 1920, conclut M. Brügger, je n'aurais pas manqué de fé-

liger le Conseil fédéral pour le rétablissement de la nonciature.

Après ce joli intermède, l'assemblée a approuvé sans autre la gestion du département politique.

Au Conseil national

La caisse d'assurance des fonctionnaires fédéraux

Dans la séance d'hier, 21 septembre, le Conseil national a discuté et approuvé les statuts de la caisse d'assurance des fonctionnaires, employés et ouvriers fédéraux.

M. Bopp (Zürich) avait proposé de renvoyer le projet au Conseil fédéral en le priant de le mettre en harmonie avec les finances de la Confédération.

M. Musy, chef du Département des finances, a exposé que le Conseil fédéral a examiné tout le problème de très près. Cette création est une nécessité. On verse actuellement le 70 % de leur traitement aux vieux employés qui se retirent et une année de traitement aux veuves et orphelins, ce qui occasionne une dépense annuelle de 6 millions. Si l'on continuait à verser ces sommes, ce serait 22 millions qu'il faudrait payer dans une douzaine d'années. Les prestations actuelles de la Confédération sont unilatérales, ce qui n'est pas le cas pour celles de la caisse de retraite. Celle-ci permettra de réduire le personnel, ce qui est une nécessité absolue, car si le nombre des employés fédéraux continue à augmenter dans les proportions actuelles, le peuple suisse payera pour 500 millions de traitements.

La proposition de M. Bopp a été rejetée par 98 voix contre 5 et l'on a passé à la discussion des articles, qui s'est poursuivie rapidement.

Les statuts ont été votés, dans leur ensemble, par 101 voix contre 1 (M. Bopp).

IMPRESSIONS DE SÉANCE

On nous écrit de Berne : MM. les députés ont donc décidé de faire durer la session trois semaines ! Cette ferveur première des parlementaires n'a guère été suivie de bons effets, car ils ont gaspillé déjà beaucoup de temps précieux.

Une coutume veut que la Chambre amorce une discussion sur un sujet déterminé, sans la liquider dans la même séance. Ainsi, par deux fois, au mois de juin, le Conseil national avait commencé le débat sur la crise des logements, en renvoyant toujours la suite à une date indéterminée. Nous avons donc eu, lundi, la troisième reprise de ce débat. L'ordonnance du Conseil fédéral du mois d'avril n'a pas été combattue ; elle s'inspire de la politique du juste milieu, dans ce domaine si délicat où il s'agit de sauvegarder les intérêts des locataires, sans toucher à ceux des propriétaires.

Les socialistes, par l'organe de M. Nobs, ont demandé que les autorités communales soient autorisées à contrôler tout nouveau contrat de location, pour en fixer le prix, et ils ont demandé, en plus, le rationnement des appartements. C'était le meilleur moyen d'arrêter les nouvelles constructions. Heureusement, ces deux propositions ont été écartées.

Les statuts de la caisse d'assurance pour le personnel fédéral ont passé, par contre, comme une lettre à la poste. Le Conseil des Etats avait eu la priorité pour cette affaire, et il avait donné au projet une rédaction très judicieuse, à laquelle la commission du Conseil national n'a apporté que quelques retouches peu importantes.

Il y a longtemps qu'on sait que notre Sénat fait du travail beaucoup plus sérieux que la Chambre. Quand le Conseil national est le premier à délibérer sur un projet compliqué, il tombe presque régulièrement dans le gâchis !

M. Bopp a essayé de faire renvoyer le projet de caisse d'assurance. Mais l'urgence d'une telle institution, pour les fonctionnaires et employés infirmes, est si évidente que le député paysan zuricois n'a trouvé que quatre collègues pour l'appuyer.

Au vote final, une partie des socialistes se

sont abstenus. Pourquoi ? Personne ne saurait le dire. Si n'ont fait aucune proposition précise de modifier le projet. Ce désintéressement, à l'égard d'une institution qui tient tant à cœur à notre personnel fédéral, ne peut s'expliquer que par l'amertume que ressentent MM. les socialistes en constatant les efforts du Conseil fédéral et de la majorité parlementaire pour satisfaire loyalement aux desiderata légitimes des serviteurs de l'Etat.

Le reste de la séance de mardi a été consacré à l'examen du compte d'Etat pour 1919. M. Musy, chef du Département des finances, fera mercredi un exposé complet de la situation financière.

Les bons de caisse

Le 18 septembre a eu lieu la clôture des souscriptions aux bons de caisse 6 % de la Confédération suisse. Les souscriptions ont dépassé 200 millions. Les conversions sont encore acceptées jusqu'au 9 octobre.

Pour les temps actuels, c'est un très brillant résultat, qui démontre la confiance qu'on a dans le crédit de la Confédération.

Un office du personnel fédéral

Le Conseil fédéral a nommé le chef du nouvel office du personnel, qui a pour tâche de réduire celui-ci à l'effectif absolument indispensable. Il a porté son choix sur M. le Dr Oetiker, secrétaire général des Chemins de fer fédéraux.

Une mission en Hongrie

La mission que le bureau international du travail a envoyée en Hongrie vient de rentrer en Suisse. Elle se composait de trois fonctionnaires du bureau, dont M. William Martin. La mission a rencontré en Hongrie l'accueil le plus sympathique, et elle a pu s'y mouvoir et s'y renseigner librement.

Elle présentera au conseil du bureau un rapport détaillé sur les conditions du travail et l'ensemble de la situation sociale en Hongrie.

Trotzky en Suisse ?

Le fameux chef bolchéviste russe aurait passé en Suisse, il y a cinq semaines, en wagon de luxe de l'Orient-Express. La Neue Berner Zeitung, qui donne cette nouvelle que nous reproduisons sous toutes réserves, ajoute que le ministre des Soviets traitait de Paris.

Le Comité de l'Union des paysans contre la loi sur la durée du travail

Le comité de l'Union suisse des paysans a décidé, au cours de sa séance d'hier, mardi, de recommander le projet de loi fédérale sur la durée du travail dans les entreprises de transport. La commission spéciale chargée de s'occuper de cette loi avait proposé de laisser la liberté de vote. Mais cette proposition est restée en minorité au sein du comité.

Arts et métiers

Le comité central de l'Union suisse des arts et métiers, discutant la question de l'assistance aux chômeurs, préconise une révision de l'arrêté fédéral en vigueur dans le sens d'une réduction de la durée des prestations et du montant de celles-ci.

Le comité central s'est déclaré opposé à la loi sur la durée du travail dans les entreprises de transport et à la réglementation de la question des loyers.

Les nouvelles monnaies suisses

La Suisse a été autorisée, comme on sait, à procéder à la frappe de monnaies divisionnaires d'argent de 50 centimes, 1 fr. et 2 fr., qui lui manquent, en faisant usage des pièces de 5 fr. de l'Union monétaire, et surtout de pièces belges. L'office fédéral des monnaies a déjà effectué la frappe de nouvelles monnaies pour une valeur de 5 millions. Il en reste encore à frapper pour une valeur de 10 millions. L'office des monnaies travaille

actuellement jour et nuit pour que le contingent prévu puisse être mis à temps en circulation.

Un conflit scolaire à Bâle

Un conflit a surgi entre l'Etat et le corps enseignant de Bâle-Ville. C'est que l'Etat, pour faire des économies, a demandé au corps enseignant de donner gratuitement des heures supplémentaires. En même temps, la Direction de l'Instruction publique projetait de réduire le nombre des classes, en augmentant celui des élèves. Cette mesure aurait pour effet d'économiser une centaine de postes, occupés il est vrai par de jeunes maîtres qui ne sont pas encore engagés définitivement.

Au Grand Conseil tessinois

Au Grand Conseil tessinois, aussitôt après l'ouverture de la séance de lundi, M. le conseiller d'Etat Garbani-Nerini a déclaré que le gouvernement, pour faciliter les démarches en vue d'un accord entre les différents partis sur la question de la réforme constitutionnelle, proposait que, jusqu'à la nomination de la constituante, on nommât un gouvernement de six membres. M. Garbani a demandé que, pour l'examen de cette proposition, on suspendît la discussion jusqu'au lendemain.

Sur la proposition de M. Tarchini, le Grand Conseil s'est ajourné à lundi prochain, afin que les délégués des partis puissent se prononcer sur la nouvelle proposition.

Les délégués conservateurs sont convoqués à Bellinzona pour samedi.

TRIBUNAUX

Un escroc

Le tribunal cantonal de Zurich a condamné le nommé Otto Anderwert, 28 ans, Thurgovien, à deux ans et demi de réclusion, pour avoir escroqué 32,000 fr. à deux hôtes et à un concierge d'un hôtel de Zurich. Anderwert avait déjà détourné 20,000 fr. d'économies d'une couturière de Stuttgart et 14,000 fr. constituant les épargnes d'une somnambule de Romanshorn.

La responsabilité des hôpitaux

Le tribunal de police de Genève a rendu lundi un jugement intéressant, concernant la responsabilité des hôpitaux. A la Maternité de Genève, faute de surveillance, un nouveau-né avait été brûlé par une bouillotte électrique ; quelques jours après l'accident, l'enfant succombait à une broncho-pneumonie. La famille porta plainte. Le tribunal a estimé qu'il y avait eu imprudence et imprévoyance et il a condamné de ce fait le docteur Cavour à 200 fr. et l'infirmière Schneider à 100 fr. d'amende.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Inondations en Vénétie

A la suite de fortes pluies, les torrents Torre, Cormor et Como ont débordé, inondant les campagnes environnantes. Dans quelques endroits, les eaux ont atteint la hauteur de deux mètres. Trois ponts ont été emportés. Les communications sont interrompues en plusieurs endroits. De nombreuses maisons se sont écroulées. On signale deux morts. Les autorités ont organisé sur les lieux des travaux de sauvetage.

Le chalet du Brévent fondroyé

Pendant un orage des plus violents, la foudre est tombée sur le chalet du Brévent (2,525 mètres). En quelques minutes, le chalet ne fut qu'un immense brasier, que l'on apercevait de Chamouix.

SUISSE

A la capitale de Koepenik

Un gymnaste-lutteur du nom de Emile Grieder, en quête d'argent pour mener joyeuse vie, imagina de se faire passer pour un agent de la police secrète et se présenta

chez un boulanger de Saint-Gall, qu'il savait pourvu de quelque fortune. « Vous êtes inculpé, lui dit-il, de spéculation frauduleuse, et j'ai l'ordre de vous emmener. » Comme l'autre la trouvait mauvaise et protestait de son innocence, le pseudo-policier le mit dans l'alternative de se laisser arrêter ou de lui remettre, à titre de caution, un montant de 25,000 fr. Le boulanger préféra cette dernière solution. Une fois en possession de l'argent, le maître chanteur s'en fut, très digne, en avertissant sa victime d'avoir à rester à domicile, au risque de se voir arrêter.

Le soir, pourtant, le boulanger eut des doutes, et il fit appeler un authentique agent de police, qui n'eut pas de peine à se convaincre de la supercherie. On fit jouer le téléphone, et Grieder fut arrêté à Zurich dans la nuit.

Evénement

Un dangereux récidiviste du vol, Emile Borter, âgé de 51 ans, condamné à Berne, s'est évadé de l'hôpital de l'Isle de cette ville, où il était en traitement.

Toujours la même imprudence

A Leytron (Valais), la petite Maillard, âgée de 11 ans, a été tuée net par son frère, âgé de 16 ans, qui jouait avec le fusil de chasse de son père, déposé dans un coin de la cuisine, et qui croyait l'arme déchargée. Le jeune imprudent s'est enfoncé et l'on n'a pas jusqu'ici retrouvé ses traces.

Une bombe à Schaffhouse

Dans la nuit de samedi à dimanche, entre minuit et 1 heure, une bombe a éclaté dans un tuyau de conduite d'eau, à Schaffhouse. Plusieurs maisons ont été endommagées.

On n'a pas d'indice sur les coupables. Dimanche, une seconde bombe a été trouvée dans un autre tuyau.

Incendiaires arrêtés

Deux des principaux employés de la Société électrique vaudoise des Clées viennent d'être arrêtés, sous l'inculpation d'avoir volontairement allumé l'incendie qui, dans la nuit du 13 au 14 août, a détruit, à Yverdon, les bureaux et la comptabilité de la société, comptabilité que les incendiaires avaient intérêt à faire disparaître.

Elke mortelle

Dans la nuit de lundi à hier, on a trouvé devant le Buffet de la gare de Granges (Soleure) l'horloger Fritz Ris, âgé de 44 ans et marié, noyé dans son sang. Ris avait à la gorge une blessure faite par un instrument contondant. Le malheureux a été frappé dans une rixe. Trois arrestations ont été opérées.

La crue des eaux

La pluie ayant continué la nuit de lundi et durant la journée d'hier mardi, de toutes parts, au Tessin, on signale d'importants dégâts matériels, dus aux inondations.

La ligne du Gothard a été coupée de nouveau dans l'après-midi d'hier. Il a fallu procéder à des transbordements. Le chemin de fer de Tessera à également dû suspendre son service.

Dans la soirée, le temps était encore mauvais.

On mande de Thuis (Oberland grison) :

La route du Splügen a été emportée par un éboulement, près de Zillis. A Zillis, plusieurs maisons, sérieusement menacées par le torrent, ont dû être évacuées.

LA VIE ECONOMIQUE

Le vin valaisan

La Société vinicole de Sion a traité trois marchés de 50,000 litres de fendant au prix de 1 fr. 50.

Le prix du lait

Le Conseil fédéral a accordé, lundi, à M. Kappeli, directeur de l'Office de l'alimentation, l'autorisation de signer un nouvel accord avec les producteurs de lait. En vertu de cet accord, les prestations de la Confédération

L'inexplicable crime

Par Paul de Garros et Henri de Montfort

— Je vous écoute, dit M. Dufour, très intrigué.

— Je suis le colonel Tilbour-Durét, et vous ?

— Et celui qui, depuis quatre mois, en France, est pris pour tel est un espion allemand qui s'appelle Fritz von Stummer.

Malgré lui, M. Dufour considéra son interlocuteur avec inquiétude et stupéur.

— J'ai mal compris ! fit-il.

— Je vous en supplie, laissez-moi m'expliquer. Je vous répète que je suis le colonel Tilbour-Durét, ancien chef de service du contre-espionnage français. J'ai été arrêté en Allemagne, il y a cinq mois et demi et condamné, après les débats que vous savez, à cinq ans de détention. J'ai été enfermé à Pflanz, d'où je me suis évadé avant-hier, grâce à la complicité des braves gens qui m'attendent dans votre antichambre, et auxquels j'ai promis une importante récompense que vous m'aidez à leur donner. Quant aux preuves de ce que j'avance, elles ne seront pas difficiles à fournir. Le capitaine de Busseval est toujours attaché militaire à la légation française de Stockholm ?

— Toujours, répondit M. Dufour.

— Vous n'avez qu'à lui téléphoner de venir, et à me garder prisonnier jusqu'à son

arrivée. Il n'a beaucoup connu un ministre et me reconnaîtra aisément.

— Je crois rêver.

— Que sera-ce quand vous connaîtrez toute la vérité !

— Mais, l'homme qui se faisait passer pour vous à Paris ?

— Un espion dangereux. C'est lui qui a eu l'idée de cette effroyable comédie.

Il y eut un court silence.

Si M. Dufour était un homme d'esprit rassis, c'était aussi un homme de décision. Son parti fut vite pris.

— Je n'admets ni ne nie la véracité de vos déclarations, prononça-t-il. Je vais employer le moyen que vous m'indiquez. Je vais prévenir tout de suite le capitaine de Busseval, il sera ici vers minuit. Jusqu'à son arrivée, vous êtes mon prisonnier.

— Je vous remercie vivement, monsieur. Votre décision me soulage d'un grand poids, j'avais peur que vous ne fussiez pas disposé à m'entendre. Je comprends bien vos inquiétudes et vos doutes, mais, je vous le répète, M. de Busseval vous fixera et vous m'aidez alors à rendre un grand service à la France.

M. Dufour se répondit pas. Il avait appelé un de ses secrétaires et lui donnait ses instructions.

— Monsieur que voici, dit-il en désignant celui qui présentait être le colonel Tilbour, va vous tenir compagnie toute la journée, jusqu'à l'arrivée de M. de Busseval, à qui je vais téléphoner immédiatement.

Nous onze heures du soir, le capitaine de Busseval arrivait au consulat, et M. Dufour le mettait en présence du prisonnier. Au bout

d'un quart d'heure de conversation, grâce au rappel de souvenirs communs et personnels, la conviction de l'attaché militaire était faite.

— Il n'y a aucun doute à avoir, déclara-t-il à M. Dufour. Monsieur est bien le colonel Tilbour-Durét.

— C'est inouï, s'exclama le consul.

— Et maintenant, mettez-vous vite au courant de vos aventures, mon colonel, demanda le capitaine.

— Je vous donnerai de plus amples détails sur le parpaquet, répondit Tilbour, car vous allez vous assurer de ma personne et me conduire à Paris le plus tôt possible. Pour l'instant, qu'il vous suffise de savoir que, le lendemain de ma condamnation et de mon arrivée à Pflanz, je fus mis en présence d'un haut fonctionnaire allemand qui m'offrit ma grâce en échange de la révélation de secrets importants dont on me soupait le détenteur. Comme bien vous pensez, je refusai avec indignation. Alors un des officiers qui accompagnait le fonctionnaire en question, et qui présentait avec moi une certaine ressemblance, se fit fort de s'emparer toute de même de mes secrets... Il s'offrit à aller lui-même en France sous mon nom et de tenir mon personnage pendant le temps nécessaire pour rallier mes documents. Il connaissait admirablement le français et avait fait de courts séjours à Paris, qui lui était familière.

— En entendant sa proposition, je roussis une exclamation indignée. Je fut reconduit dans ma cellule, où, en réfléchissant, je me persuadai aisément que les propos tenus devant moi ne correspondaient à aucune réalité et que jamais un espion allemand — si hardi qu'il fût — n'oserait jouer cette extraordinaire et dange-

reuse comédie. Je me trompais ! Dès le lendemain, on vint me prendre dans ma cellule et l'on me conduisit dans une grande salle remplie d'instruments bizarres. Là, je fus photographié sous tous les aspects et mesuré de tous les côtés. Puis, je fus immobilisé devant un modèle qui m'appliqua sur la face un masque de cire molle reproduisant exactement mon empreinte. Cette empreinte, prise en relief, servit à confectionner un buste de cire reproduisant exactement mes traits.

— On croit rêver en entendant des choses pareilles ! déclara M. de Busseval.

— Enfin, on me fit absorber des drogues qui provoquèrent chez moi un délire, pendant lequel je dus me laisser aller à toutes sortes de confidences involontaires sur ma famille, mes habitudes.

— Et puis, je n'entendis plus parler de rien. Mais je souffrais mille tortures en pensant que Stummer avait sans doute essayé de réaliser son audacieuse supercherie et qu'elle avait peut-être réussi.

— Pendant deux mois, je vécus avec une idée fixe : m'évader, en finir, pouvoir prévenir mes chers de ce qui s'était passé, car je ne pouvais pas supposer que cet homme pût se maintenir longtemps dans la peau de mon personnage.

— Il est certain, assura le capitaine, que les journaux français ne nous ont apporté aucun écho de cette affaire. Si ce Stummer avait été démasqué, c'eût été un tel scandale que nous l'aurions su !

— Quant et comment avez-vous pu vous évader ? interrogea Dufour.

— Avant-hier, par suite d'un concours de circonstances extraordinaires, j'ai pu séduire un

de mes gardiens et me faire mettre par lui en rapport avec des deux pêcheurs d'ambré qui m'ont amené jusqu'ici. Mon homme savait que j'étais un détenu d'importance. Je lui ai fait des offres fort séduisantes. Il a eu confiance en moi, et si s'est laissé aller.

— Il vous a suivi ?

— Bien entendu ! Si l'eût resté là-bas, son sort eût été réglé rapidement.

Les deux interlocuteurs du colonel gardèrent le silence : ils étaient désorientés.

Tilbour continua :

— Il n'y a pas de temps à perdre. Maintenant que vous êtes au courant de mon aventure, vous devez comprendre ma hâte d'être à Paris. Mais quatre jours sont nécessaires pour faire le trajet, et il y a deux jours que je me suis évadé. Stummer, averti, aura gagné la frontière avant que je puisse intervenir.

— Il est à craindre, en effet, qu'il n'ait disparu avant votre retour.

— Non, reprit Tilbour, il ne faut pas qu'il puisse s'échapper ! Monsieur Dufour, je vous en prie, télégraphiez à Paris pour prévenir — un télégramme diplomatique chiffré.

— On ne voudra jamais croire à cette histoire, sur un simple dépêche.

— Tout de même, dit de Busseval, il faut essayer.

Quelques minutes après, un télégramme très explicite apportait l'inraisemblable nouvelle au ministère des affaires étrangères à Paris.

(A suivre.)

pour le transport du lait seront portées de 500,000 à 950,000 fr. par mois. Le prix du lait monterait dans les grandes villes à 49 ou même 50 centimes le litre.

PETITE GAZETTE

Neurasthénie de guerre

On constate, en Angleterre, que des centaines d'anciens combattants, sans être particulièrement atteints de maladies mentales, souffrent de troubles mentaux plus ou moins aigus qui leur font commettre des fautes et des délits souvent bizarres. Les fatigues de la guerre ont rendu beaucoup d'hommes neurasthéniques et ont fait perdre à d'autres la maîtrise de leur volonté et de leurs actes. On cite d'anciens combattants qui ne peuvent effectuer qu'avec peine le travail qu'ils faisaient avant la guerre; d'autres ont des blancs de mémoire et ne parviennent pas à se souvenir de différentes étapes de leur existence. D'autres encore sont atteints de kleptomanie, tel cet ancien officier qui vola de l'argent bien qu'il fût riche. On en cite un autre, un charmant compagnon, qui a perdu tous ses amis, parce qu'il prend de temps en temps des accès de mauvaise humeur et de rage. Cependant, le nombre de ces malades, dont la plupart ont recouru à des traitements médicaux, est en diminution depuis une année et l'on est arrivé à en guérir beaucoup.

La statue de Bossuet à Dijon

L'Académie française a décidé de se faire officiellement représenter au transfert sur la place Emile-Zola, qui va devenir la place Bossuet, de la statue de l'illustre orateur sacré, statue qui était jusqu'à présent à la cathédrale Saint-Bénigne, à Dijon.

L'Académie sera représentée à la cérémonie, dont la date n'est pas encore fixée, par une délégation dont naturellement fera partie M. Pierre de la Gorce, le titulaire actuel du fauteuil de Bossuet.

Les femmes et l'Académie

Un journal de Paris a ouvert une enquête auprès des académiciens pour savoir si l'Académie française devrait accueillir les gloires féminines. M. Poincaré a répondu nettement oui; MM. Paul Bourget, Alfred Capus et René Boylesve ont répondu nettement non; MM. Henri de Régnier et Emile Boutroux estiment que ce sera difficile.

Echos de partout

LE DÉPARTEMENT DU MONT-BLANC

Du Temps de Paris:

Donc le département de la Haute-Savoie demandé à s'appeler département du Mont-Blanc. Il désire rappeler à l'univers, qui ne s'en doute pas, que le mont Blanc est de sa famille et réside habituellement sur son territoire. Les Français passent pour ne pas savoir la géographie, et peut-être ne la savent-ils pas tous à merveille, mais combien d'étrangers sont français ou dignes de l'être de ce chef! La Suisse, sans l'avoir fait exprès, tout uniment par suite d'une association d'idées naturelle et de l'ignorance générale, a chipé, dans l'opinion commune, à la Haute-Savoie son mont Blanc. Pour presque tout le monde, toute montagne fameuse appartient aux Helvètes de droit divin. Ils en possèdent assez pour pouvoir nous laisser les nôtres, et l'on conçoit que la Haute-Savoie proteste contre cette usurpation d'ailleurs involontaire. Au point de vue économique, elle n'y perdrait rien, puisque les innombrables touristes d'Europe et d'Amérique qui se croient en Suisse à Chamonix n'en sont pas moins et n'en dépendent pas moins leur argent en France et plus précisément en Haute-Savoie. Ce n'est donc pas pour des intérêts mesquins que ce département désire relever un titre glorieux: c'est pour l'honneur, et cette noble fierté lui conciliera toutes les sympathies.

MOT DE LA FIN

Docteur, me permettez-vous de vous faire remarquer que votre note me paraît un peu élevée: 10 visites, 300 francs! — Mais c'est que vous avez une fluxion de poitrine, et maintenant nous tarifons d'après la nature des maladies. — Ah! quel malheur d'avoir une fluxion de poitrine quand on n'a que les moyens de se payer un rhume de cerveau!

Pour la lutte contre la tuberculose

La Ligue fribourgeoise contre la tuberculose a reçu de la Banque de l'Etat de Fribourg un don de 300 fr.; de la Société des mines de charbon de Semsales, un don de 100 fr.; de la Brasserie Beauregard, 100 fr.; de la Brasserie Blancpain, 100 fr.; de la Cidrerie de Guin, 200 fr.; des Usines Paul Girod, à Ugines, 250 fr. Une collecte faite par l'école de filles du Bas-Vully, sous la direction de leur dévouée maîtresse, M^{lle} Jacoud, a produit la jolie somme de 171 fr. 50.

La Ligue a grandement besoin d'être soutenue par la générosité du public: l'entretien du dispensaire de Fribourg, avec son infirmerie visitée, celui du sanatorium des enfants, à Laysin, et les subsides alloués aux malades en traitement dans des sanatoriums et cliniques de Laysin, Clairmont-sur-Sierre, Malvilliers, etc., puisent rapidement les ressources que la libéralité du public met à la disposition de la Ligue.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Musique La Concordia. — Ce soir, mercredi, répétition générale.

FRIBOURG

La journée fribourgeoise au comptoir suisse

Lausanne, 21 septembre.

Après avoir reçu les détaillants suisses, le comptoir de Lausanne a ouvert ses portes aux visiteurs fribourgeois. La journée organisée par la Chambre de commerce fribourgeoise a obtenu un très vif succès. Dans la matinée déjà, de nombreux Fribourgeois des localités voisines de la frontière vaudoise ont visité le comptoir; mais c'est par l'express de 12 h. 25 minutes qu'est arrivée la délégation officielle. Elle comprenait trois représentants du Conseil d'Etat: MM. Emile Savoy, président du gouvernement, Marcel Vonderweid, chef de la Direction militaire, et Bernard Weck, directeur de la Police cantonale. Signaux également la présence de MM. Muller-Chiffelle, chef de service à la Direction de l'Intérieur, qui sera commissaire de la prochaine exposition cantonale fribourgeoise; M. le colonel Schachtelin, premier vice-président de cette exposition; M. Mauroux, préfet de la Sarine; M. Poffet, préfet de la Singine; M. Henri Buchs, président de la Chambre de commerce de Fribourg; M. Léon Genoud, directeur du Technicum et du Musée industriel; M. Paul Blancpain, directeur de la Brasserie du Cardinal; une quinzaine de députés et de nombreux membres de la florissante Société des arts et métiers entourant leur superbe bannière, des industriels et des agriculteurs de tous les districts. En tout, deux cents personnes.

La délégation a été reçue à la gare par M. le D^r Louis Béguin, député, secrétaire du comité d'organisation du comptoir. Elle s'est immédiatement rendue à Beaulieu, en tramway.

Pris part au dîner officiel offert aux hôtes de Fribourg: MM. les conseillers d'Etat Fricker, chef du Département des finances; Maurice Bujard, chef du Département militaire et des assurances; Jules Dufour, chef du Département de justice et police — qui commanda le régiment 7 par intérim —; MM. les municipaux Gaston Boceau et Arthur Freymond; M. R. Faillietaz, président du comité d'organisation, M. Henri Muret, directeur du comptoir.

An dessert, M. Robert Faillietaz a salué, en termes très cordiaux, la nombreuse phalange de Fribourgeois venus pour resserrer les rapports de bon voisinage entre les deux cantons. Il a insisté sur l'union qui doit exister entre les citoyens d'une même patrie, union que des manifestations communes, comme celle de ce jour, ne peuvent que consolider.

Au nom du Conseil d'Etat, M. Charles Fricker a souhaité la bienvenue aux Fribourgeois. Il a souligné les affinités qui lient Fribourgeois et Vaudois, la similitude des deux cantons dont chacun conserve cependant son originalité bien marquée, leur attachement aux principes fédéralistes, leur résistance inébranlable aux influences néfastes et subversives. M. Fricker a levé son verre aux Confédérés de Fribourg.

M. Savoy a répondu avec beaucoup d'aménité. Les Fribourgeois n'ont pas hésité, a dit l'orateur, à venir fraterniser avec leurs amis vaudois et à leur apporter l'expression de leur sympathie et de leur fidèle amitié confédérale. Pendant la guerre, Vaud et Fribourg ont suivi la même politique, opposant leur ferme volonté fédéraliste aux tendances centralisatrices. Faisant allusion au discours de M. Moita à la journée officielle, M. Savoy a dit qu'il était difficile d'ajouter aux compliments que M. le Président de la Confédération a prodigués aux Vaudois. Ils sont restés fidèles à leur belle devise « Liberté et Patrie », source de tous progrès et de toute prospérité, et aussi à celle des moines du Dézaley, devenue la devise de la confrérie des vigneron: « Ora et labora ». M. le président du Conseil d'Etat de Fribourg a terminé son discours en ces termes: « Amis du canton de Vaud, appuyés sur cette double devise, restez le peuple fort qui fait l'admiration et qui est l'honneur de la Confédération; qui est le rempart de l'ordre et de la liberté dans la patrie suisse; dont le gouvernement ferme et sage, qui sait résister aux pressions néfastes et aux fauteurs de troubles, est un idéal et un exemple en Suisse. A la santé du peuple vaudois, qui croit et qui travaille, à nos amis fidèles et à nos loyaux voisins du canton de Vaud! » Ces chaudes paroles ont été longuement applaudies.

La partie officielle est close. Les visiteurs se répandent dans le comptoir, où MM. les juges fédéraux Perrier et Deschenaux les rejoignent. A seize heures, une collation réunie à nouveau nos hôtes dans le salon de la fédération suisse des marchands de vins. Le Fribourg des vaches retentit à la cantine. L'amitié confédérale se donne libre cours.

A.-J. R.

Cours de Samaritains

La Société des Samaritains de Fribourg se propose de donner, cet automne, un nouveau cours de Samaritains, en français. Les personnes des deux sexes désirant y participer sont priées de s'annoncer jusqu'au 2 octobre, chez M. le docteur Weissenbach, rue Saint-Pierre, ou chez M. Jules Schoenenweid, chef du Bureau de recensement, Hôtel de Ville (rez-de-chaussée), où l'on donnera tous les renseignements désirables. Finance d'inscription 4 fr. (y compris le manuel du Samaritain).

CHRONIQUE DE LA GRUYÈRE

Bulle, le 20 septembre.

On parle de la hausse probable du lait. Payer le lait 3 ou 4 centimes de plus, cela représente toute une dépense dans certaines familles où les charges sont lourdes et les ressources limitées. Cependant, mieux vaut ne pas trop se troubler. Cela ne sert à rien qu'à rendre la vie plus difficile. Il faut essayer de comprendre. Le lait suit la hausse que nous subissons, presque sans nous plaindre, pour les autres produits. Il convient de ne pas exiger d'une classe de la société un sacrifice qu'aucune autre ne voudrait faire, les socialistes moins encore que les paysans. Il y a une chose qu'il faut exiger: c'est que, payant cher le lait, il soit traité avec soin, aussi bien par le producteur que par le laitier, et fourni de telle façon qu'il ne tranche pas, par la température modérée qui règne actuellement. C'est ce qui arrive pourtant. J'entends des ménagères qui s'en plaignent. On se plaint aussi du beurre que notre laiterie modèle vend. Il est immangeable. Il nous vient, paraît-il, du Danemark. On comprend qu'il ne soit pas très frais et plutôt moisi. Mais alors qu'on le vende donc à un prix raisonnable correspondant à sa qualité très inférieure. Qu'on nous donne aussi de bon beurre, fait avec du lait de la Gruyère et qu'on ne nous impose plus la liquidation de beurre étranger qu'on n'oserait pas vendre à Fribourg et ailleurs. (Notre honorable correspondant nous permettra de lui faire remarquer que les consommateurs de Fribourg ne sont pas mieux traités que ceux de Bulle. Il leur arrive aussi de falloir se contenter d'un beurre fort peu appétissant, qui ne vaut certainement pas ce qu'on nous le fait payer. — Réd.)

C'est bien bourgeois, ces récriminations; mais c'est juste. Du reste, je suis sûr de découvrir une âme de bourgeois chez tous ceux qui mangent pour vivre et combien plus encore chez ceux qui vivent pour manger.

La suppression de la bénichon a touché surtout nos aubergistes. Ils se sont contentés de l'espérer qu'un peu plus tard, on l'autorisera, quand les temps meilleurs seront arrivés. J'imagine qu'ils ne sont pas très à plaindre, car, le dimanche « de la bénichon », il a circulé beaucoup de monde, à pied et en voiture. Certaines auberges de villages et de Bulle étaient pleines de gens et de gaieté! Lundi, cela durait encore.

Broc, centre industriel, devient aussi un centre de fêtes. Il n'y a guère de dimanche qui ne soit marqué d'une réception ou d'une occasion quelconque de festoyer.

La Fédération des sociétés de tir de la Gruyère a eu son concours à Broc. Cerniat se maintient au premier rang, comme l'année passée. C'est très honorable. Enney, qui arrive au deuxième rang, a gagné la coupe de la Gruyère.

L'Union instrumentale de Vevey est venue, le dimanche 12, faire visite à la Lyre de Broc. Le concert de la musique de Vevey avait attiré une foule d'auditeurs. Jusqu'au soir, le village fut en grande animation. On m'a même raconté que les musiciens vaudois étaient partis emportant un beau fromage, naïvement enrubanné. C'était un fier cadeau, ma foi.

Ainsi, les Vaudois sauront que nous faisons toujours du gruyère, lequel aurait dû figurer au comptoir suisse de Lausanne. Cette année surtout, il aurait fallu en exposer. C'était une occasion.

M^{lle} Elisabeth Maggiora a exposé, elle, à la demande de quelques amis, une vingtaine de ses œuvres. C'est une très jeune artiste, de l'Ecole italienne de Grosso, l'un des maîtres du portrait. Nous avons pu goûter dans cette petite exposition improvisée, les réelles qualités de cette peinture, qui s'affirmeront encore et deviendront plus personnelles avec la maturité, mais qui sont déjà très intéressantes et significatives. Certains portraits sont excellents. La ressemblance y est parfaite, qui retient avant tout l'expression d'un visage et la fixe avec bonheur, sans négliger pourtant la ligne et la couleur qui en sont le cadre harmonieux et nécessaire.

L'Association des chemins de fer secondaires suisses est venue en Gruyère, après sa réunion annuelle, qui a eu lieu à Vevey. Elle a visité, vendredi, les travaux de la Jagne et, au retour, un banquet a été servi à l'hôtel des Alpes, auquel assistaient, comme invités, des délégations du conseil communal et du Bulletin-Romont. Le mauvais temps a empêché nos hôtes de visiter la ville; mais il n'a guère assombri l'humeur des convives, qui ont passé une très agréable journée, pleine de cordialité.

Vendredi également, le conseil général a été convoqué pour discuter de questions peu importantes, modification de règlements et autorisation de plaider.

On y a décidé pourtant de limiter à certaines heures du jour et du soir le droit pour les cafetiers de faire marcher les « boîtes à musique ». Voilà une restriction qui comblera de contentement les habitants de certains quartiers, excédés par la barbarie de ces infatigables machines, qui, le matin, nous réveillent, le jour agacent tout le monde, et, le soir, nous endorment personne.

Pour les convulsés de femmes d'Autriche

Anonyme, 5 fr.

Dernière Heure

Les succès de Wrangel

Constantinople, 22 septembre.

(Havas.) — Il résulte des communiqués de Wrangel des trois derniers jours que les troupes du sud de la Russie, continuant leur offensive, ont occupé Bologui, capturant 1200 prisonniers et prenant 25 mitrailleuses.

Dans la direction d'Alexandrovsk, l'armée Wrangel a passé la ligne Geidelberg-Boutschak, faisant 4100 prisonniers, et s'emparant également de 100 mitrailleuses, de 11 canons, et de plusieurs trains blindés. Le 18, elle a occupé Orickhoff et Goleppol.

Dans la mer d'Azof, les navires russes ont endommagé trois bâtiments rouges qu'ils ont pris en remorque ensuite.

Le remplaçant de Kamenef à Londres

Londres, 22 septembre.

Afin de pouvoir continuer les négociations avec l'Angleterre, le gouvernement des Soviets a remplacé le délégué Kamenef, devenu indésirable au gouvernement britannique, par le commissaire Rizanof. Celui-ci est déjà arrivé avec six secrétaires à Stockholm.

La conférence de Bruxelles

Berlin, 22 septembre.

(Wolff.) — La délégation allemande à la Conférence financière de Bruxelles quittera Berlin ce soir, mercredi, se rendant à Bruxelles. M. Bergmann, sous-secrétaire d'Etat, est chef de la délégation. Parmi les autres personnes faisant partie de la délégation, on cite les noms de MM. Urbig, de la Société d'économie, von Glasenapp, vice-directeur de la Banque du Reich, et Schroeder, du ministère des finances. En outre, sont adjoints à la délégation en qualité d'experts: M. Lotz, de Munich; M. Krauffmann, de la Banque d'Empire, et M. Trudenberg, du ministère de l'économie publique.

France et Hongrie

Budapest, 22 septembre.

(A. C.) — Le député slovaque Dvorak a déclaré dans une interview que les conséquences heureuses de la nouvelle politique française envers la Hongrie se faisaient déjà sentir: « La France se sépare de plus en plus de la Tchéco-Slovaquie et se rapproche de la Pologne. La Hongrie trouvera sa place dans une pareille combinaison, car la France éprouve de la sympathie pour la Hongrie conservatrice. La situation extérieure de la Hongrie s'est sensiblement améliorée depuis que la France s'efforce de créer un bloc conservateur puissant en Europe centrale. »

Les conflits du travail en Italie

Milan, 22 septembre.

Le comité de la Fédération italienne des ouvriers métallurgistes s'est réuni à la Chambre du travail avec les représentants de la Confédération générale du travail, qui ont rapporté sur les démarches intervenues à Rome.

Un ordre du jour a été voté, approuvant l'action de la commission; mais, parmi les ouvriers, il y a un fort mécontentement. Ils se refusent à quitter les fabriques.

Turin, 22 septembre.

Les ouvriers socialistes, appelés à exprimer leur opinion sur la solution de la question métallurgiste, se sont en majorité déclarés opposés à quitter les fabriques.

Naples, 22 septembre.

L'organisateur socialiste Nicolo Fiore, qui avait été condamné à six mois de réclusion pour avoir poussé à la haine des classes, s'est livré à la grève de la faim.

Rome, 22 septembre.

En plusieurs endroits, les « sans-abri » ont occupé des palais, des appartements seigneuriaux et des villas.

A Bomarzo, les paysans ont proclamé la grève générale.

Les deux moulins ont été occupés, par suite du refus du propriétaire de traiter avec le personnel.

Les mineurs anglais

Londres, 22 septembre.

(U.) — La conférence des délégués des mineurs, considérant les négociations en cours avec le gouvernement, a pris le parti de différer jusqu'à samedi prochain la proclamation de la grève.

Le maire de Cork

Londres, 22 septembre.

(Havas.) — Bien que dans un état de prostration profonde, le lord-maire de Cork avait encore sa connaissance, hier soir mardi.

Les élections suédoises

Stockholm, 22 septembre.

(Havas.) — Dans le district de Stockholm, les élections au Riksdag ont donné les résultats suivants:

Ont été élus: 5 socialistes de la nuance Branting, 2 conservateurs, dont l'amiral Lindmann, leader bien connu, et 1 libéral, M. Bratt.

Chaque parti reste sur ses positions, à l'exception des socialistes de gauche (bolchévistes), qui ont perdu deux sièges.

Voici le bilan des gains et des pertes, pour l'ensemble du royaume:

Les conservateurs gagnent 12 sièges; la Ligue des paysans, 5. Les libéraux perdent 12 sièges; les socialistes, 5; les socialistes de gauche, 4, sur les 5 qu'ils détenaient précédemment.

Mort de Riza pacha

Marseille, 22 septembre.

(Havas.) — Riza pacha, ancien ministre de la guerre de Turquie, fixé à Nice depuis longtemps, y est mort hier soir, mardi, à l'âge de 66 ans.

CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, 22 septembre.

Au Conseil national, on reprend la discussion du compte d'Etat, au chapitre des dépenses.

MM. Affolter, Meyer et Bersier rapportent. Au chapitre des constructions, M. Bersier recommande au Conseil fédéral de résister aux prétentions du personnel qui demande, dans les nouveaux bâtiments fédéraux, un luxe, un confort et des aises qu'on ne rencontre pas dans les administrations privées.

Au Conseil des Etats, on annonce qu'une nouvelle traduction française du rapport du général Wille, remplaçant la traduction déféctueuse de 1919, sera distribuée dans la journée aux membres romands des Chambres.

Sur la proposition de M. Brügger, le Conseil des Etats revendique la priorité pour le projet d'électrification des chemins de fer rhétiques.

Il approuve le projet de crédit de 452,000 fr. pour la correction des ruisseaux de Grangea (Soleure).

FRIBOURG

Militaire

Depuis lundi, Fribourg héberge une trentaine d'officiers de la quatrième brigade, qui font en notre ville un cours tactique de huit jours. Prennent part au cours les chefs de régiments, de bataillons et de compagnies des régiments 7 et 8. Le cours est dirigé par le commandant de la brigade 4, M. le colonel Bonhôte, l'ancien chef du régiment fribourgeois, qu'on revoit toujours avec plaisir chez nous.

Les écoles secondaires du canton

Lundi, 20 septembre, de nombreux membres du corps enseignant des écoles secondaires du canton ont été réunis en conférence sous la présidence de M. Barbey, inspecteur secondaire. Cette conférence fructueuse, à laquelle assistaient aussi M. Gremaud, chef de service à l'Instruction publique, a étudié l'unification de l'enseignement de la langue maternelle dans les écoles secondaires.

Au repas qui a suivi, des toasts chaleureux et éloquentes ont été prononcés.

Ecole Vegt

Les cours de l'Ecole Vegt seront repris dès les premiers jours du mois d'octobre. L'école comporte, comme par le passé, un cours de solfège — obligatoire pour les débutants — et des cours d'instruments à cordes et à vent (bois ou cuivre). Les cours sont gratuits. Il n'est perçu qu'une finance d'inscription de 20 fr. par élève et par cours, à verser au moment de l'inscription même, sinon celle-ci ne sera pas prise en considération. Les inscriptions seront reçues, d'ici au 30 septembre, au magasin de musique L. Vonderweid, rue de Lausanne. Les élèves qui, pour une cause quelconque, ne seraient pas admis par le comité de l'Ecole Vegt seront avisés en temps et lieu, et la finance d'inscription leur sera rendue.

CALENDRIER

Jeudi 23 septembre

Saint LIN, pape et martyr

Saint Lin fut le premier successeur de saint Pierre, vers l'an 67. Il fut condamné à avoir la tête tranchée par l'impie Saturnin, dont il avait guéri la fille.

Changes à vue de la Bourse de Genève

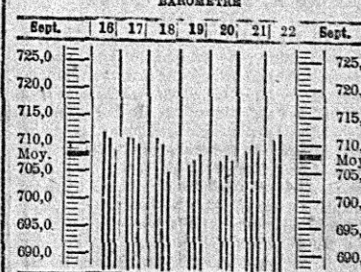
Le 22 septembre

Table with 3 columns: Location, Demande, Offre. Rows include Paris, Londres (livre st.), Allemagne (marc), Italie (lire), Autriche (couronne), Prague (couronne), New-York (dollar), Bruxelles, Madrid (peseta), Amsterdam (florin).

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 22 septembre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Table with 2 columns: Time, Temperature. Rows include 7 h. m., 11 h. m., 7 h. s. for Sept 21 and Sept 22.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 22 septembre, midi.

Nuageux; température peu changée; pluie.

Buvez le

STIMULANT Apéritif au vin et quinquina

Association catholique populaire

L'assemblée générale des délégués à Rapperswil

C'est la charmante petite ville saint-galloise de Rapperswil qui a accueilli, cette année-ci, les délégués de l'Association catholique populaire suisse. L'assemblée a été ouverte, le 14 septembre, à 2 heures, par le président central, en présence d'environ 150 personnes.

Dans son discours d'ouverture, M. Pestalozzi-Pfyffer a touché à quelques points particulièrement actuels.

Il a rappelé le grand devoir de reconnaissance des catholiques suisses envers Dieu et le saint Patron de la patrie, qui ont préservé notre pays de l'horrible ouragan qui a dévasté le monde. Il a recommandé chaleureusement la collecte en faveur de l'ex-voto qui doit témoigner de notre gratitude sur les lieux mêmes qu'a sanctifiés le Bienheureux Nicolas de Flue.

La situation financière de l'Association préoccupe constamment le comité central. Le président a exposé à ce sujet le projet d'une vaste émission d'obligations de 10 fr., remboursables par tirages au sort, avec primes, dans l'espace d'une cinquantaine d'années.

La souscription sera ouverte cet automne. On espère que l'Association pourra par là faire honneur à ses engagements. En face des sacrifices financiers que s'imposent les adversaires de l'ordre pour la diffusion des pires doctrines, les catholiques n'hésiteront pas à faire le geste nécessaire pour être à la hauteur de la situation actuelle et assurer la défense de leurs principes.

Après avoir souligné les grands services de l'œuvre des Missions intérieures et rendu hommage à l'esprit de charité qui s'est manifesté en sa faveur d'une façon si réjouissante, ces dernières années, M. Pestalozzi-Pfyffer a parlé des espérances que suscitent dans l'Association les initiatives vigoureuses qui se dessinent dans le diocèse de Lausanne et Genève, sous l'impulsion de S. G. Mgr Besson, et au Tessin, sous celle de S. G. Mgr Baccharini.

Après la lecture des comptes, qui bouclent pour la dernière année par un nouveau déficit de 5,000 fr., dû au fait surtout que nombre de sections n'ont pas tenu compte de l'élévation à 80 centimes de la cotisation annuelle, diverses propositions ont été faites, pour améliorer cette situation.

L'assemblée a passé ensuite aux nominations au sein du comité central, pour remplacer les membres décédés ou démissionnaires. M. le Dr Cottier, curé-doyen de La Chaux-de-Fonds, a été élu en lieu et place de M. le docteur Lussy, de Montreux; M. Justin Dural, employé aux C. F. P., remplacera pour le Jura M. le doyen Folleté, démissionnaire. Ont été nommés encore: M. l'abbé Schwaller, chanoine de Notre-Dame, à Fribourg; M. Steiner, conseiller national, à Schwyz; M. le Dr Helbling, à Gossau; M. Jaggi, rédacteur, à Soleure, et M. Etter, rédacteur à Zoug.

M. Hattenschwiler, secrétaire général, a pris la parole pour traiter la question principale de l'ordre du jour: le programme d'action des fédérations cantonales. Le dévoué secrétaire a embrassé d'un large coup d'œil le vaste champ où devrait s'exercer l'activité des groupements cantonaux et locaux. Il a parlé des institutions déjà existantes et qu'il faut utiliser le plus possible. L'Association possède, à Lucerne, à son secrétariat, un bureau de placement qui rend de signalés services, mais qui pourrait en rendre davantage encore. On peut en dire autant du service des émigrants, auquel on ne recourt pas assez souvent. D'un autre côté, chaque groupement cantonal devrait avoir à cœur de fournir de plus nombreux adhérents au fonds Léonard Haas, ainsi qu'à la fondation Augustin Egger en faveur des journalistes retraités.

Chaque canton doit tenir aussi à apporter sa contribution à l'œuvre de reconnaissance envers le B. Nicolas de Flue.

Dans un autre ordre d'idées encore, les associations cantonales ont tout intérêt à se tenir en contact et à entretenir des relations suivies avec les sociétés affiliées, un nombre d'une vingtaine, comme aussi avec les grandes organisations si pleines de vie que sont les sections de charité, de presse, d'enseignement scolaire, d'assurances diverses.

Poussant plus loin l'examen de la situation, M. Hattenschwiler a dit tout ce qu'il y aurait à faire pour soutenir efficacement le mouvement chrétien-social, les œuvres de jeunesse et les groupements féminins. Il a terminé par un vibrant appel à l'union, à une action plus méthodique, plus générale, plus intense, les besoins se multipliant, plus urgents tous les jours. La devise de l'Association et de ses zéloteurs doit être: *Charitas Christi urget nos*.

Après cet exposé très actuel et très pratique, M. de Montenach a insisté sur l'un des moyens les plus indiqués de réaliser l'unité et l'intensité d'action nécessaires. C'est que les présidents cantonaux se tiennent en relation les uns avec les autres et se réunissent de temps en temps pour s'entretenir mutuellement de leurs expériences. Ces réunions se font dans la Suisse française et y ont déjà produit d'heureux résultats.

Un intéressant échange de vues a suivi ces exposés, après quoi, la laborieuse séance a été levée, à 6 h. 1/2.

Mais, à 8 h. déjà, les délégués rentraient en séance dans la vaste salle de l'Hôtel du Cygne, pour la soirée de charité que présidait M. le Dr Bühler, avocat à Lucerne. La réu-

nion fut agrémentée par des morceaux du *Männerchor* local.

Après le discours d'ouverture du président, M. le Curé de Rapperswil a souhaité une cordiale bienvenue aux hôtes de la cité des roses. Rapperswil s'appelle en effet *dos Rosensdatt* et son blason porte deux roses sur fond d'azur.

M. Buomberger, rédacteur de l'*Ötschweiz*, de Saint-Gall, a présenté ensuite un rapport très imagé sur l'action de secours entreprise en faveur des enfants viennois et autrichiens.

Ce sont les catholiques de Saint-Gall qui ont pris l'initiative du mouvement, lequel s'est étendu rapidement dans toute la Suisse. Par les soins de cette organisation, 18,000 enfants ont été hospitalisés dans nos foyers catholiques; plusieurs centaines d'étudiants et une centaine de prêtres ont pu venir passer chez nous quelques semaines de repos et de réconfort; des wagons de vivres et de vêtements ont été expédiés en Autriche.

On évalue la dépense des catholiques suisses pour cette action de secours à plus de 200,000 fr. Et pourtant, qu'il reste encore de misères à soulager!

Un prêtre autrichien, invité à assister à la réunion de Rapperswil, y prit la parole, décrivant, pendant une demi-heure, en termes émouvants, la situation lamentable du peuple de l'ancienne Monarchie, dans les campagnes comme dans les villes. A l'ouïe de ce récit, bon des yeux se mouillèrent, et le R. P. Raber n'eut pas de peine à convaincre ses auditeurs du devoir qu'il y a pour nous de redoubler de générosité envers nos infortunés coreligionnaires d'Autriche.

C'est sous cette salubre impression que l'on s'est séparé, pour se retrouver, le lendemain matin, sous les voûtes de la magnifique église paroissiale, où Mgr Esseyra, R. P. Prévôt de Fribourg, célébra le Saint-Sacrifice pour les membres défunts de l'association. Puis la salle des séances se remplit de nouveau pour les trois conférences que donneront MM. les conseillers nationaux von Matt, Steiner et Joseph Scherrer. Les trois parlementaires traitèrent avec une égale compétence le grave problème de la solidarité des classes sociales. Ce sujet sera également traité dans la prochaine réunion des délégués romands qui aura lieu à Fribourg, le 8 octobre. Nous avons la ferme espoir que l'assemblée romande sera un écho fidèle des excellentes journées de Rapperswil.

Le député italien Cameroni

Lucano, 18 septembre.

La mort du député Augustin Cameroni a plongé nos amis d'Italie dans un deuil profond. M. Cameroni avait joué et jouait encore un rôle très remarquable. L'influence qu'il avait su acquérir, dans les sphères administratives et politiques et chez les adversaires des groupes constitutionnels, avait rendu plusieurs fois des services précieux à la cause catholique. M. Cameroni a succombé dans la force de l'âge, à cinquante ans. Ses derniers mots témoignent de la foi qui anima toute sa vie: « Mon Jésus, miséricorde! »

Son père, qu'il perdit encore enfant, n'était pas précisément un « clercal ». Son oncle, Félix Cameroni, pontifiait comme critique littéraire et musical, dans la presse libérale. Mais sa mère, une croyante de la vieille roche, veilla admirablement sur la formation religieuse de son fils, qui, passé de Trévise à Milan pour la continuation de ses études au lycée, puis à l'Académie scientifique-littéraire, eut le bonheur de s'y rencontrer avec Philippe Meda — le ministre actuel — président de la section de jeunesse du Comité diocésain qui venait de fonder. Les deux jeunes gens fraternisèrent; lorsque, en 1890, acquit le *Corriere della Domenica*, qui comptait M. Meda dans sa rédaction, Augustin Cameroni y fit ses premiers pas comme journaliste. Passionné pour l'art, M. Cameroni entra aussi comme critique théâtral à la *Legna Lombarda*, le journal quotidien aux allures modérées paraissant à Milan depuis 1866, tandis que M. Meda collaborait régulièrement à l'*Osservatore Cattolico* de don Albertario et se lançait en plein dans l'action catholique-sociale.

Les deux jeunes amis, devenus avocats, s'unirent dans un bureau commun qui acquit vite de la notoriété et une belle clientèle. On peut dire d'eux qu'ils se préparèrent ensemble au rôle qu'ils devaient jouer dans la vie politique aussi tôt que le Saint-Siège eut permis aux catholiques l'entrée dans l'arène électorale parlementaire.

L'arrondissement de Treviglio nomma, en 1898, l'avocat Cameroni son représentant au Conseil provincial, et, aux élections politiques de 1904, il entra à la Chambre — le premier catholique militant — en remportant une victoire retentissante, car le député sortant réélu sur le carreau n'était rien moins — comme la *Liberté* l'a déjà dit — que le vice-président maître de la franc-maçonnerie italienne, l'ingénieur Adolphe Engel.

A la Chambre, M. Cameroni fut rejoint par le comte Cornaggia, chef du Conseil d'administration de la *Legna Lombarda*, nommé par le 4^{me} arrondissement de Milan, et pendant presque une législature entière ils furent les seuls « cléricaux » à Montecitorio, où actuellement le parti populaire compte cent des siens. Le député Cameroni occupa une place remarquable parmi les fondateurs de ce parti.

A Montecitorio, il sut vite se faire apprécier. Il prit la parole dans de nombreux débats, toujours à propos, avec une éloquence spontanée, mais toujours claire, vigoureuse et tiercée. Le discours qu'il prononça en 1908, lors de la discussion sur la fameuse motion Bissolati contre l'enseignement du catéchisme à l'école populaire, est un chef-d'œuvre de logique sacrée; il fit une grande impression.

M. Cameroni jouissait, à la Chambre, de la renommée d'intellectuel heureux. Il rappelait, sur plus d'un point, Paul de Cassagnac. Alerté, prompt, il avait la répartie étincelante. Il savait décrocher, d'un mot, l'adversaire. Mais, toujours correct et modéré, jamais banal et moins encore grossier, il rencontrait des sympathies sur tous les bancs.

Les questions sociales l'intéressaient et, dans les derniers événements qui troublèrent la traditionnelle tranquillité des campagnes de la province de Bergame, à tâche de faire œuvre d'apaisement et de réconciliation.

Dans le domaine littéraire, outre de nombreuses critiques théâtrales — car il continua toujours à collaborer à la *Legna Lombarda*, puis à l'*Unione* et dernièrement à l'*Italia* — il laisse un beau livre de poésies (parues en 1898, à Milan), et un oratorio composé pour la musique du maître don Laurent Probst, son grand ami. C'était une plume fine et acérée.

Je crois devoir ne pas oublier la tentative lancée par lui, et qui malheureusement ne trouva pas tout l'appui auquel elle avait droit, de créer à Milan un théâtre chrétien.

M. Cameroni est le premier député du parti populaire frappé par la mort.

Société suisse des juristes

La Société suisse des juristes s'est réunie les 12, 13 et 14 septembre à Bâle, pour y discuter diverses questions de droit et y resserrer les liens d'amitié qui unissent les juristes de toutes les parties de la Suisse.

La Suisse romande était fortement représentée à Bâle, surtout Genève, Du Valais, nous avons remarqué M. l'avocat Cognuz, de Martigny; et de Fribourg, M. Louis Bourgeois, président du Tribunal cantonal; MM. les professeurs d'Overbeck et Zehntbauer, et M. le Dr Ems, président du Tribunal du Lac.

Les réunions furent précédées d'une soirée de réception des Bâlois, M. le conseiller d'Etat Im Hof, directeur de la justice, souhaita la bienvenue aux juristes.

Le lundi matin, M. le notaire Gampert, de Genève, président de la Société, ouvrit la séance de travail devant 200 délégués. Le sujet de la discussion fut ce jour-là « le contrôle de la société anonyme, sa composition, sa tâche et sa responsabilité ». Traitée magistralement par M. le Dr Max Stehelin, de Bâle, et par M. Théodore Aubert, avocat à Genève, la question souleva un vif débat. Détail curieux: ce fut le rapporteur romand qui se montra le plus sévère pour le contrôle des sociétés anonymes. Mais l'assemblée, d'accord avec M. Stehelin, ne voulut pas aller aussi loin. Il y eut même une proposition de supprimer tout contrôle, mais elle fut écartée.

La discussion avait aiguisé l'appétit, qui fut satisfait par un succulent dîner servi au Schützenhaus, l'antique local des tireurs de Bâle.

Le Rhin manquant d'eau, la course projetée en bateau à vapeur dut être remplacée par une promenade en chemin de fer aux ruines d'Augusta Rauracorum, où des soldats romains parurent dans l'arène pour saluer les modernes disciples de Justinien. Une réception très aimable du gouvernement de Bâle-Campagne fit suite à cette charmante excursion et ce fut presque à regret qu'on rentra à Bâle.

A côté de la vieille cathédrale se trouve une vaste demeure patricienne, ayant appartenu jadis aux chevaliers de Malte, dont le maître distingué, M. le Dr W. Vischer-Jeslin, nous reçut avec l'exquise urbanité qui caractérise les Bâlois de vieille roche.

Les esprits n'auraient pu être mieux préparés à une nouvelle note juridique, plus aride, mais on ne peut plus actuelle, puisqu'elle avait pour sujet le problème suivant: Convient-il de maintenir, après la fin de la guerre, les prescriptions économiques contre les spéculations illicites? M. le Dr Boven, juge d'instruction extraordinaire à Lausanne, veut faire table rase, tandis que M. le professeur Hafter, de Zurich, avec la quasi-unanimité de l'assemblée, désire introduire quelques principes généraux dans le futur code pénal. *La Liberté* a déjà signalé la décision prise à ce sujet; nous n'y reviendrons pas.

Les débats, auxquels prit part aussi M. le conseiller fédéral Haebelin, furent suivis du dernier acte de la fête, un somptueux dîner au Casino d'été. L'heure du retour sonna trop tôt pour les hôtes des généreux Bâlois. C'est à Saint-Gall qu'ils tiendront leur prochaine assemblée, en septembre 1921. Dr E. E.

PUBLICATIONS NOUVELLES

La République coopérative, par Ernest Poisson. Un volume in-16. Prix: 6 fr. 75. Librairie Bernard Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris.

Ce livre écrit à titre personnel par le secrétaire général de la Fédération française des coopératives de consommation constitue une base solide dans toutes les études sur la coopération; or, la coopération est à l'ordre du jour; elle tend à l'élaboration d'une doctrine sociale aux yeux d'un grand nombre de ses partisans. Après un rapide exposé des conditions générales d'une transformation de la société, l'auteur recherche comment la coopération par son développement naturel peut se présenter comme une solution à la question sociale.

Une étude approfondie des lois organiques et évolutives des sociétés coopératives de consommation a abouti à l'hypothèse scientifique d'une *Republique coopérative*. Cette République coopérative en formation entraîne des conséquences dans tous des domaines: au point de vue économique, elle crée une économie du consommateur reposant sur l'idée de la consommation organisant la production.

Au point de vue social, la *Republique coopérative* apparaît de nature socialiste, mais se différencie complètement des systèmes socialistes par ses moyens de réalisation.

Les guérisons de Lourdes

On lit dans le *Journal de la Grotte de Lourdes*:

M^{lle} Lucie Bastard, de Sainte-Maure-de-Touraine (Indre-et-Loire), âgée de 25 ans — (dossier n° 3 de 1920), — fut remarquée, dès le début du Pèlerinage national, de la plupart des nombreux pèlerins, tant son état lamentable excitait la commisération de tous.

Lorsque cette malade fut amenée au Bureau des constatations, le samedi 21 août 1920, au matin, tous les médecins présents constatèrent son état profondément grave, et des signes manifestes d'une cachexie qui semblait faire prévoir une mort imminente. La gravité de l'état général, à elle seule, constituait une affection qui ne pouvait se terminer rapidement que par la mort. Un ou deux des médecins consultants du Bureau des constatations firent la réflexion suivante: « Ah! si celle-là guérissait! »

Le même jour, samedi 21 août, à la procession du Très Saint Sacrement, à la place d'honneur qu'on réserve aux membres du Bureau médical, plusieurs médecins virent subitement l'agonisante se dresser; mais ils remarquèrent ensuite, avec regret, que ce mouvement n'avait été que de peu de durée et que, presque aussitôt, la jeune fille retombait anéantie sur son brancard, avec la pâleur et les apparences de la mort.

En rentrant à l'hôpital, le vicaire qui accompagnait la jeune fille, pensant qu'il ne s'agissait peut-être que d'une dernière syncope, du genre de celles, si nombreuses, que le moindre choc provoquait, s'empressa d'administrer le sacrement d'Extrême-Onction à M^{lle} Bastard.

Mais voici qu'à peine la dernière onction achevée, celle que tous les assistants s'attendaient à voir mourir ouvre les yeux, et, toute souriante, prononce ces mots: « Je suis guérie! »

A l'heure actuelle, l'ancienne malade marche facilement (ses pas sont seulement un peu hésitants, comme ceux d'une personne qui a gardé le lit pendant plus de quatre ans). Son appétit dévorant ne peut être rassasié. Les forces reviennent rapidement, et Lucie Bastard présente toutes les marques de la plus robuste convalescence.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naisances

6 septembre. — Bardy, Simone, fille de Pierre, employé au télégraphe, de Fribourg, et d'Emma, née Berset, avenue Weck-Beynold.

Corpataux, Léa, fille de Louis, employé d'Etat, de Matran, et de Marie, née Dougoud, route des Alpes, 27.

Oulevey, Anna, fille de Robert, charretier, de Corcelles (Val de Saane), et de Marie, née Wechsler, rue de la Sarine, 119.

8 septembre. — Benz, Charles, fils de Paul, comptable, d'Oberriet (Saint-Gall), et de Gaudine, née Darnier, route de Bertigny, 41.

Castella, Jean, fils de Gaston, professeur, de Lessoc, et d'Eléonore, née Feigel, rue Saint-Pierre, 14.

Dénervaud, Yvonne, fille de Léonard, architecte, de Boulog, et de Lina, née Wittich, avenue du Gintzlet, 1.

9 septembre. — Gasser, Albert, fils d'Albert, (technicien, de Diepoldau (Saint-Gall), et de Rosa, née Maag, rue de la Préfecture, 185.

10 septembre. — Rime, Marguerite, fille d'Antonin, tailleur, de Gruyères, et de Marie, née Morel, rue de Lausanne, 16.

Mayor, Marius, fils de Martin, de Saint-Martin et Héremence (Valais), agriculteur au Schenberg, et d'Alexandrine, née Dayer.

19 septembre. — Brunisholz, Pierre, fils de Léon, inspecteur d'assurance, de Fribourg, et d'Emma, née Banderet, rue de Lausanne, 6.

Décès

26 août. — Brach, née Zbinden, Elisabeth, épouse de Balthasar, de Zell (Lucerne), 69 ans, Bellevue, 30.

29 août. — Stempfel, Rodolphe, fils de Rodolphe et de Marie, née Bossy, de Brunisried, 8 jours, Vanis, 17.

Maroni, Emile, époux d'Elise, née Besozzi, sculpteur, de Cavigli (Italie), 85 ans, Petit Plan, 19.

30 août. — Ranno, née Tinguely, Marie, veuve de Jean, de Chevrolles, 79 ans, Neuveville, 89.

1^{er} septembre. — Abischer, Philomène, fille de Jean et de Marie, née Riedo, de Guin, 20 ans, rue de Morat, 251.

Ukly, Marcel, fils de Jules et de Marie, née Barbey, d'Avry-devant-Port, 1 mois, Stalden, 17.

2 septembre. — Van Kempfen, Jean, époux d'Emma, née Luthi, brasseur, de Zeist (Hollande), 47 ans, Pérolles, 39.

3 septembre. — Grodimond, née Dmiyé, Elise, veuve de Modeste, de Deitigen (Solcure), domiciliée à Paris, 64 ans.

Vogel, née Müller, Elisabeth, épouse de Samuel, de Wangen (Berne), domiciliée à Estavayer-le-Lac, 46 ans.

Heller, Marguerite, fille de Christophe et de Marianne, née Zosso, de Fribourg, à l'hôpital des Bourgeois, 76 ans.

Rauss, née Compataux, Marie, veuve de Pierre, de Fribourg, 78 ans, place Petit Saint-Jean, 51.

6 septembre. — Thalman, Charles, fils d'Alphonse et de Pétronille, née Jungo, de Fribourg et Planfayon, 15 jours, rue de Lausanne, 30.

Curry, Charles, époux de Marie, née Bonvin, retraité des C. F. F., de Fribourg, 55 ans, rue Grémoux, 1.

Jaquet, née Schwarz, Honorine, épouse de Paul, de Villarsboud, 84 ans, Neuveville, 116.

Pavani, Antoine, époux de Théodolinda, née Carelli, maçon, d'Aurano (Italie), 67 ans, rue de l'Université, 9.

7 septembre. — Blanc, née Passafium, Marie, épouse d'Edouard, de Fribourg, Corbières et Charney, 65 ans, rue Louis Chollet, 8.

AVIS

Je suis fournisseur de mannes de loyerd, sapin et fagots secs, pommes de terre, pommes de table aigres et douces, cueillies à la main. Pour renseignements s'adresser: Jean EGGER, Neuveville, 8307



Cigarettes Egyptiennes PHILIPPOSIAN & Co

Berne Le Caire FUMEURS! Pour éviter toute confusion, en demandant nos cigarettes, assurez-vous bien que la boîte ne porte aucun nom de fantaisie et pas d'autre dénomination que les mots: PHILIPPOSIAN & Co

Vérifiez sur l'emballage notre marque de fabrique (un scarabée d'or). P 6835 Y

Drèches de malt séchées A VENDRE à 23 fr. les 100 kg. Sacs à fournir par l'acheteur. 8061-290 BRASSERIE DU CARDINAL, Fribourg.

Villas à vendre de 8-15 pièces, pour une famille; prix, de 65-100,000 fr. S'adresser: L. Baudère, Agence immobilière, Avenue du Midi, Fribourg.

A LOUER le repais du domaine des Rittes (Petit Marly) Environ 30 poses. Place pour 30 génisses. Adresser les offres tout de suite à M. Braillet, président, à Prez-vers-Noréaz. 8234-296

CONFECTIONS POUR DAMES Magnifique assortiment en manteaux, robes, blouses, zolis et lainage, etc. Réussies en tous genres. Exécution prompte et soignée sur mesure. — PRIX MODÉRÉS — J. Monney, 29, Avenue de la Gare, Fribourg

M^r A. VILLARS, avocat Docteur en droit a transféré son étude Rue de Lausanne, 30 TÉLÉPHONE 433

Chauffage central WILHELM 4-77 Fournitures générales pour installations Réparations et remplacements de chaudières, radiateurs, bouillottes, serpentins, tuyauterie, robinetterie, etc. Service de contrôle et nettoyage de chaudières. Réparations diverses. Soudure automatique. Albert BLANC, Fribourg et La Prairie, P. P. Pérolles

Cours de dactylographie
sur machine moderne, (après midi et soir. Ouverture
4 octobre.
S'inscrire chez M. E. Jacot, Rue de Romont,
28. Téléphone 5.49.

N'oubliez jamais
que seul l'atelier de cordonnerie mécanique
RUE DU PÈRE GIRARD, 8
peut livrer toutes les réparations de chaussures très
rapidement et à des prix défiant toute concurrence,
grâce à une installation moderne.
Seul atelier de ce genre à Fribourg
ON SE REND A DOMICILE. TÉLÉPHONE 7.62
Se recommande, P 7852 F 8056
Gustave PROGIN, cordonnier.

ON DEMANDE A ACHETER
dans la ville de Fribourg ou aux environs
un Café-restaurant
ou un hôtel avec écuries. — Offres d'argent
sous W6 8830 Y à Publicitas S. A., Berne.

Vente d'immeubles
Mardi, 28 septembre 1920, dès 2 h., dans une
salle particulière de l'auberge de Prez-Ver-
Nordaz, les enfants Rossier vendront aux en-
chères publiques leur propriété située à Lovens,
comprisant une maison d'habitation, grange,
écurie, fontaine, verger, ainsi que 5 poses de
bon terrain attenant.
Pour visiter s'adresser au fermier, M. Henri
ROSSIER. 8289/1131
Pour l'exposant : Cuennet, huissier.

Tourbe malaxée
Livraisons en vrac, à 10 fr. les % kg.
devant domicile du consommateur
Supplément p. livraisons en sacs 1.— fr. par % kg.
au grenier — 30 —
à la cave — 50 —
Prière de s'adresser aux
TOURBIÈRES de DIRLARET
A. Riedo.

DEMOISELLE DE BUREAU
est demandée
par la
Fabrique de chocolat de Villars
FRIBOURG
Ne feront prises en considération que
des offres écrites et détaillées, accom-
pagnées de copies de certificats et photo.

A VENDRE
à Gambach, la villa ALPINA, 17 piè-
ces. Disponible immédiatement.
Pour visiter et pour traiter, s'adres-
ser à RYSER-THALMANN, 2, Rue
de Romont. P 6611 F 6837

Catéchisme des Petits
Cours inférieur d'enseignement religieux
PAR
l'abbé D^r E. DEVAUD
professeur de pédagogie à l'Université de Fribourg
In-16 large de 48 pages
Prix : 50 cent.

RAFRACHISSANT DELICIEUX
Buvex ou à Peau gazeuse
LES ESPERSIERS
LE MEILLEUR DES APÉRITIFS

EAU 555 DE COLOGNE
CLERMONT & FOUET GENEVE
EXTRA-TRIPLE EXTRA-VIEILLE
embellit le teint, vivifie la peau, enlève les rides. — Son parfum
délicieux et rafraichissant purifie et assainit les appartements.

Manteaux
Robes Confections
RÉPARATIONS
TRANSFORMATIONS
M^{lle} L. BUGNON
Stalden, 1 Fribourg
ON DEMANDE
une fille, pour travailler à la
cannagère (dans le distric-
t de la Sarine), et aider
à la cuisine. Bons gages et
vi de famille.
Adresser offres sous
P 8113 F à Publicitas S. A.,
Fribourg. 8311

**Mécanicien-
tourneur**
muni de bonnes références
DEMANDE PLACE
S'adresser sous P 8108 F à
Publicitas S. A., Fri-
bourg. 8308

PERSONNE
de toute confiance expéri-
mentée, catholique, pour
soigner un bébé d'un an et
faire le service de table.
Bons gages. 8313
Ecrire ou se présenter
chez M^{me} Mallard, Les
Utines, Rolles.
M^{me} Charles Gos,
demande, pour Genève,
femme de chambre
bien recommandée.
S'adresser : 20 bis, Chemin
des Cottages, Genève.
8320

A vendre
8 beaux cochons
de 7 semaines, n'ayant pas
de la maladie, chez Via-
cent Mauro, fermier, à
Oberried-Le-Moutet.
A LOUER
chambre et cuisine meub-
lées. 8369
S'adresser sous P 8109 F à
Publicitas S. A., Fri-
bourg.

A VENDRE
à Fribourg, 8 vases de
cave en bon état, d'une
contenance totale de 24,000
litres.
S'adresser sous chiffres
P 8105 F à Publicitas S. A.,
Fribourg. 8305

A VENDRE
bonaux à fruits
de 200 litres, avec portelle,
à 25 fr. la pièce. 8358
S'adresser à la Bras-
serie de l'Espérance, à Fri-
bourg. P 8046 F.

Chambre
DEMANDEE
avec ou sans pension, pour
jeune homme aux études.
Ecrire sous S 5743 L à
Publicitas S. A., Fri-
bourg. 8316

MOULTS
du Valais
sont expédiés par toutes
quantités par
VINIGOLA, MARTIGNY

CARRE
à vendre
Situation unique dans
grand centre agr. et industr.
Vente de vin amellé : env.
25,000 litres; vin de réparti-
tion : environ 18-20,000
litres; sèches pr. traiter :
solde laissé en prêt taux
5 % sans commission.
Occasion rare.
S'adr. : Étude Robert
PIELOUD, notaire,
YVERDON. 7983

Jeune fille
diplômée de l'École de
commerce, cherche place
dans bureau, pour le 1^{er} oc-
tobre ou plus tard.
S'adresser sous chiffres
P 8035 F à Publicitas
S. A., Fribourg. 8242

CONFECTIONS
Dames et fillettes.
Travail soigné. Prix modérés.
A. RIKDO,
rue Marcello, 29.

On demande un
apprenti pâtissier
chez J. POCHON, pâtis-
sier, Romont. 1080
Entrée à volonté.
**Sténo-
dactylographie**
Cours et leçons particu-
lières. 8187
M^{lle} Bonfort, 21, Vi-
gnettaz. P 7960 F

Fendant
1^{er} choix
Récolte de 1920, moult
5 à 6 mille litres disponi-
bles. Livraison minimum,
500 litres. 8241
Emile DUBUIS,
propriétaire, SION.

A vendre
2 moules de sapin
coupé, secs, 200 farots.
Louis ANGELOZ fils
de feu de Georges Cor-
matteur.

PERDU
une montre dame, en
or, avec inscription : Sou-
venir, trière de la rappor-
ter, contre récompense, au
magasin ZOSSE-SAU-
TEREL, rue des Epou-
ses, 139. 8218

Café à louer
A louer, à Vevey,
pour le 25 septembre, un
café avec grande salle, à
des conditions favorables.
S'adresser : Régis G.
Dénérat, Vevey. 5299

ENGLOURES-CREYASSES
disparaissent par l'emploi du
BAUME du CHALET
pot ou boîte de 2 tubes,
2 fr. 50. — Pharmacies
ou Dépôt des Produits
du Chalet, Genève.

Papiers peints
Toujours grand choix, à
des prix sans concurrence,
chez Fr. BOPP, menuisier,
Fribourg, rue du Tir, 2,
8165 Téléphone 7.65

HORLOGERIE - BIJOUTERIE
Réparations soignées
Achat - Ventes
Taxation - Estimation
OVIDE MACHEREL
81, rue de Lausanne
FRIBOURG

La Maison Pulvis BERRI
à LOCARNO offre
Raisins secs, Fr. 0.60 le kg.
Tomates : 0.45 —
Noix : 1.40 —
Châtaignes : 0.70 —
Fèves fraîches : 0.70 —
Oignons : 0.30 —
Cigane Locarno à partir
de 10 kg. Pour grandes
quantités, prix spéciaux.

A VENDRE
un lit de fer, une valise en
cuir, montre de dame,
montre-bracelet pour da-
me, les deux or. 8185
S'adresser : N° 27, rue
de Romont, 4^{me}.

FABRICATION SUISSE
au Magasin de la Grand'Rue, N° 15
FRIBOURG
Grand choix de draps pour messieurs, robes et manteaux
pour dames, mi-draps, milaines.
Fabrication spéciale de toiles pure laine fins et forts, de
toutes nuances; lainés à tricoter. Echange de laine. Fabrication
à façon. P 7899 F 7644
Toutes ces marchandises sont de première qualité, provenant
de la Fabrique de draps de Payerne.
PRIX TRÈS AVANTAGEUX
On ne reçoit pas de laines usagées
Se recommande, S. OULEVEY.

Lits pour enfants
Krauss
Zurich, Stampfenbachstr. 46-48,
Bahnhofquai, 9
Catalogue gratuits 2 157



Calés torréfiés
renommés
Marque V., ARABE
Paquetages : rouges
jaunes
orange
verts
VENTE EN GROS
Eigenmann, Chailon & C^{ie}
FRIBOURG
Rôtisserie perfectionnée

Propriété en soumission
Le soussigné met en location, par voie de
soumission, la propriété qu'il possède à Esta-
vayer-le-Giblon. 8283-1140
Les offres sont à adresser jusqu'au 27 sept.,
à M. Courlet, à Grayère.

ATTENTION !
L'Agence de Machines à écrire
Louis BORLOZ, Fribourg
21, rue de l'Hôpital. Téléphone 175.
continue à vendre les machines à écrire Smith
Premier, Underwood, Erika, etc., ainsi que les
meubles de bureau, fournitures, etc.
Machines de voyage, depuis 850 francs.

En prenant le chlorophylle, celui-ci se transforme en sang, car les deux substances sont parentes. Chlorosan est composé de Chlorophylle qui produit le plus vite l'assimilation du sang nouveau chez les personnes souffrant de chlorose, les malades du cœur, les convalescents. Dans les pharmacies. Prop. de la S.A. Chlorosan Kreudingen S.A.

Soumission
L'hoirie de feu Simon Käch, à Bel-
faut, met en soumission la vente de trois
parcelles de bois, sur la commune de La Cor-
baz, à savoir :
1^o Le Rotzallet, 976 perches ;
2^o Les Inversannes, 514 perches ;
3^o Les Inversannes, 144 perches.
Les soumissions seront déposées jusqu'au
jeudi, 30 septembre, chez M^{me} Amélie
Käch, à Belfaut. 6189-1125

Avant l'hiver
une bonne précaution à prendre est de faire une cure de
THE BÉGUIN
le meilleur dépuratif connu, qui, en débarrassant le
corps des impuretés qu'il contient, rend capable de
supporter les rigueurs de l'hiver. En outre :
II GUÉRIT les dartres, démangeaisons, boutons,
clous, eczéma, etc.
II FAIT DISPARAITRE constipation, vertige,
migraines, directions difficiles, etc.
II PARAIT LA GUÉRISON des ulcères, varices,
plaies, jambes ouvertes, etc. 8071
II COMBAT avec succès les troubles de l'âge
critique.
La boîte, 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies.
A Fribourg : Bourgnecht, et Gottrau, Lapp.

COUTURIÈRE
demande des journées et
de l'ouvrage à la maison.
Se recommande : J.
Challé, rue de la
Maison, à l'Hôtel des
Maison, 3^{me} étage.
A VENDRE
un buffet à 3 portes, une
commode et un lit.
A la même adresse :
chambre meublée à louer.
S'adresser, Avenue de
la gare, 55 au 2^{me}
étage, de 19 h. à 2 h.
et de 6 h. à 7 h. 8209

RAOS
La meilleure
Crème-chaussures

La personne qui a oublié un
parapluie
au jardin anglais du Gam-
bach, peut se réclamer.
Gambach 5. 8301

A VENDRE
suite d'emploi, un beau
four-évier (de Suisse), pour
tous genres de combustible
ainsi qu'un poêle à deux
trous.
S'adresser : au Procha
rue de Lausanne, 6. 8300

A vendre d'occasion
une salle à manger noyer
complète, presqu'neuve,
ainsi que lits, buffets etc.
S'adresser : Rue de
Romont, 19, 3^{me} étage.

A remettre, pour le
1^{er} novembre, ou date
à convenir, un bel
APPARTEMENT
de
5 grandes chambres
avec tout le confort
moderne.
S'adresser sous chiffres
P 7932 F à Publici-
tatis S. A., Fribourg.

A VENDRE
grand potager
ayant peu servi; conveni-
ent pour pension ou res-
taurant.
A la même adresse, à
vendre
1 réservoir à eau
de 1000 litres. 8143
S'adresser aux Char-
mettes, au 1^{er} étage.

A VENDRE
à Bulle, place de l'Union,
immeuble
de rapport, avec buche-
rie, 3 magasins, 5 appartements
et dépendances. Favorables
conditions de paiement.
S'adresser à M. Calixte
Gromard, agent, Bulle.

Bijouterie
Montres - Réveils
sont réparés par
Sagne-Juillard
Huguenin-Sagne succ.
CHAUX-DE-FONDS
Lopold Robert, 3^e.
Horloger spécialiste 1^{er} et
Pendant officiel de la ville
Maison de confiance
fondée en 1888
Travail soigné - Prix avant.
L'rd. rapide contre remb.
Conces. excl. de la montre
ZÉNITH

PENSIONNAT
SIMPLON
St-Maurice (Valais)
pour garçons dès l'âge de
8 ans.
Les élèves peuvent suivre
les cours du Collège
cantonal de l'Abbaye de
St-Maurice. 8095

CHARPENTE
ET MENUISERIE
A remettre pour cause de
départ, ancien chantier avec
machines-outils à Genève.
Somme nécessaire environ
50,000 fr. S'adresser sous
chiffres X 45138 X à Pu-
blicitatis S. A., Genève.

Institut commercial
catholique
ROLLE (Vaud)
Education soignée - Français - Mathématiques
Commerce - Langues - Arts utiles et d'agrément

MEUBLES
PROGRÈS
LA CHAUX-DE-FONDS

Chambre à coucher
Louis XV
polie, composée de :
1 armoire à glace,
2 lits jumeaux, 90 cm.
2 tables de nuit dessus marbre,
1 lavabo assorti.

La chambre complète
Fr. 1060.-
Nous remboursons les frais
de chemin de fer pour tout
achat supérieur à 500 fr.

Parents - Attention
C'est effrayant ce que les enfants usent de
chaussures, voilà notre refrain !
Achetez donc sans tarder des chaussures,
recupérées, américaines, cuir souple, imper-
méables, semelles cloutées. Prix défiant toute
concurrence. — En dépôt chez :
Chêne : M^{lle} Rémy, Joséphine, négociante ;
Promasens : M. Rouiller-Ducrest, négociant ;
Romont : M. Lumbiel-Meylan, nég. ;
Cusy (Fribourg) : M. Bercher, Emile, cord.
Estavayer-le-Lac : M. Mamy, Louis, cord.
Treyvaux : M. Guillet, Grégoire, cord.
Le Mouret : M. Schorderet, Louis, cord.
Broc : M. Descloux, Joseph, nég.
Ueberstorf : M. Riedo, Adolp, cord.
Guis : M. Burgy, seller chaus.
Yveron : M. Jobin, cordonnier.
Anet : M. Schwab, Fritz, nég.
Neuchâtel : M. Bonny H^l, cord. 13, Chavaannes.
St-Aubin (Fribourg) : M. Zanolli C., cordon.
Suzes : M^{me} V. V. Chassot, négociante.
Fribourg : M. Girard H^l, cord., 18, Criblet.
Office commercial, 2, rue Marcello.

Automobilistes
PNEUS Ouvrez l'œil !
Pirelli neufs, fabrication 1920, toutes dimen-
sions, embellés et plombés. Prix de base : le
815x105 lisse : 145 fr.; le même, sculpté, 166 fr.
franco toutes gares c. remb. — Par 50 pièces,
prix spéciaux. P 8078 F 8285
HATEZ-VOUS
OFFICE COMMERCIAL, 9, rue Université,
FRIBOURG.

Pour Fr. 19.50
Pendant 15 jours, à titre de réclame, nous offrons :
Pour Dames :
Une très jolie montre-bracelet
plaqué or, garanti 5 ans.
Forme octogone, avec bracelet
extensible. Excellent mouve-
ment cylindre avec rubis,
11 lignes, cadran 24 heures.
Montre constituant un ravissant
bijou,
ou
Pour Messieurs :
Une très jolie montre-bracelet
plaqué or, garanti 5 ans.
Forme carrée-arrondie, excel-
lent mouvement cylindre avec
rubis, cadre radium et 24 hres.
Envoi contre remboursement ou mandat.
J. SIMON, horlogerie en gros
Macolin s/ Bienne

Ecole de commerce WIDEMANN, Bâle Commerce
et langues
modernes.
Ouverture du semestre d'hiver le 21 octobre 1920 — Pre spectus par le dir. : René Widemann Dr en droit.

Demandez à votre épicer
LE THÉ CEYLAN

STANDARD

Véritable
mélange anglais

Café de Malt
KATHREINER KNEIP
est un produit hygiénique de premier ordre.
Pour préparer un café savoureux et exquis on prend :
2/3 de café de Malt Kneipp
1/3 d'importation

Exposition Lausanne, Stand N° 246, Groupe II

RORSCHACH
ÉCOLE PRÉPARATOIRE SUISSE
INTERNAT. et devant l'École - EXTERNAT
École primaire école secondaire Vingt-cinq modernes
Préparation pour POLY-MATURITÉ - COMMERCE
Belle situation au bord du Lac Sport.

AUTO AMÉRICAINE
La voiture dernier cri ; 3 vitesses, démarreur électrique, jantes amovibles ; bon marché
c'est la Chevrolet
Agent exclusif pour le canton de Fribourg :
MUSSILLIER & JURJENS, Romont
On continue aussi à vendre la « Ford » si bien connue.
P 7480 F 7719

Tir annuel
La société des Carabiniers d'Albeuve organise pour le dimanche 26, et lundi, 27 septembre, son tir à prix.

WYLER Frères, Bâle
Boyauderie
livrent à prix avantageux
BOYAUX
de bœufs, courbes et droits, salés et secs

FABRIQUE DE CLOTURES
Ed. Grand
FRIBOURG
Demandez prospectus

Chaussures économiques
Si vous avez des habits démodés ou en partie usés, découpez-les et envoyez les morceaux à
L'Atelier de chaussures économiques
NEYRUZ (Fribourg)
où ils seront transformés en jolies et solides pantoufles montantes, selon désir.
Feutre mou utilisé pour semelles. Quantité d'étoupe indispensable : multiplier le N° de la chaussure par 12. Ex. : N° 40, 480 grammes.
Toutes grandeurs. — Travail consciencieux.
Prix : 1 fr. 50 à 2 fr.
Pour éviter l'encombrement, faites vos envois dès ce jour.
7534
Vve P. MENOUD.

Elixir ferrugineux Winkler
Très efficace contre l'anémie, l'insuffisance, la chlorose et la faiblesse générale
Dans toutes les pharmacies à frs. 4.- le flacon.
Dépôts chez Bourghnecht & Gottrau, Pharmacie Centrale, Fribourg, M. G. Lapp, Pharmacie, Fribourg.

On demande 2 ou 3 bons
ouvriers menuisiers
chez **JUNGO, menuisier à Morat.**
Entrée tout de suite.
P 8034 F 8243

A louer un bon domaine
d'une contenance de 62 poses dont 52 poses en un seul mas, attenantes aux bâtiments. On louerait à volonté du fermier, 40 à 62 poses.
Maison d'habitation, grange à pont, porcherie, fosse à purin avec vanne d'une contenance de 150,000 litres.
Entrée en jouissance le 22 février 1921, pour le terme d'une année.
Adresser les offres par soumission à M. Martin Telley, à Autalond, jusqu'au 23 septembre et pour visiter s'adresser à Vve Grossrieder, à Lovens, Sarine.
8252

On demande, dans famille catholique, une
JEUNE FILLE
pour aider aux travaux du ménage. Gages selon capacités.
8171
Adresser offres sous chiffres P 5911 J. à Publicitas S. A., St-Imier.

DENTISTE
D. Max BULLET
absent

ON DEMANDE
pour jeune homme de 17 ans,
8104

PENSION
près du Technicum, dans une famille catholique. Vis de famille désirés. Offres avec prix à A. Woblgemuth, BAILE, Altschweizerstrasse, 6.

ON DEMANDE
une
SERVANTE
Se présenter chez M. A. Villars, avocat, Rue de Lausanne, 30, Fribourg.
8101

C. T. Broillet
Médecin-dentiste
absent
jusqu'au 1^{er} octobre

On demande
UNE SOMMELIÈRE
pour un café de Bâle ; entrée tout de suite.
S'adresser sous chiffres P 2637 B à Publicitas S. A., Bâle.

MARRONS
sacs de 10 kg. 8 fr.
CHATAIGNES
sacs de 10 kg. 7 fr.
Raisins tessinois
colis de 10 kg. 6 fr.
franco contre remboursement.
Raisins pour faire du vin aux prix les plus bas du jour.
8158
H. Balestra, Locarno.

STORES
pour fenêtres, balcons, magasins
Fournitures et montures pour stores
fermes, coutils, toiles à voile, etc., chez
F. BOPP
tapissier-décorateur
Maison d'ameublements
8, rue du Tir, à Fribourg
TEL 7.63

TEINTURERIE
rue de l'Hôpital 35
FRIBOURG.
Nous sommes acheteurs d'habits d'hommes, de dames et d'enfants, encore en bon état.
8294

Bois de chauffage
LIQUIDATION
des dépôts de bois de la ville.
5073
HÊTRE-SAPIN FAGOTS
Prix avantageux

Vélo
état de neuf est à vendre.
S'adresser : Hôtel des Nations, Fribourg.

A remettre
à Genève, pour cause de départ, un petit café ouvert, centre de la ville. S'adr. : Étude Lachanal, Hudry et Dutoit, avocats, Molard, 3, à Genève.
8195

Raisins de table
tessinois, la, 10 kg. Fr. S. —, 5 kg., Fr. 4.50 franco p. poste.
S. Marioni, Claro (Tessin).
8195

Manteaux capotes drap kaki à Fr. 25.—
Combinaisons travail
kaki à Fr. 16.50
Chemises de nuit
Fr. 9.50
Envoi contre remboursement.
Borand & Co, 5, rue des Deux-Marchés, Lausanne.
8268

Domaine
à vendre, 20 poses au même mas, sites près Fribourg, excellent terrain, grange, 2 écuries, porcherie, fosse à purin, électricité, etc. Deux poses sont inscrites en tréfilé et vue en bié. Conditions des plus favorables.
S'adresser à l'Agence Immobilière et Commerciale A. Frossard, rue des Epouses 133, Fribourg.
8153

CONGO
LE MEILLEUR BRILLANT POUR LA CHAUSSURE

A vendre
à Fribourg, jolie petite maison, dans agréable situation, avec porcherie bien installée, cour, vue splendide. Affaire avantageuse. Conditions de paiement favorables.
S'adresser sous chiffres P 1096 FA Publicitas S. A., Fribourg.
8161

BANDAGES HERNIAIRES
Grand choix de bandages élastiques, de grande nouveauté, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour.
Bandages à ressorts dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, on s'il faut un double et moyennant les mesures, l'envoi sur commande. 3
Discrétion absolue, chez F. Germond, sellier, Payerne.
7672 7672

Raisins et Pêches la
10 kg. franco, contre remboursement ; raisins de table ital. 15 fr. ; pêche de table ital. 15 fr.
Bassetti, S. Antonio (Tessin).

Eau-de-vie de fruits
première qualité, 20° à Fr. 2.40 le litre. Envoi depuis 5 l. contre remb.
W. Ruegger, distillerie, Hergiswil, Nidv.

A LOUER
et éventuellement à vendre, jolie propriété, avec tout confort, à 10 minutes de la ville.
S'adresser à Publicitas S. A., Fribourg, sous P 7927 F.

FERRASCASAN
Remède excellent contre : l'anémie, pâles couleurs, affections nerveuses, suites d'excès de travail, etc. S'appareil comme remontant, fortifiant après maladies, opérations, etc.
Prix du flacon original d'environ 500 gr. Fr. 6.—
En vente dans les pharmacies seulement. — Liqueur ferrugineuse, d'un goût agréable et recommandée depuis de nombreuses années. Par suite de sa composition spéciale, agit promptement et sûrement sur le système nerveux et vasculaire.
4721

L'automobile CHEVROLET
Ne connaît pas la côte.
Silencieuse, économique et bon marché.
HORS CONCURRENCE
Fonctionnement irréprochable. Démarrage, éclairage et avertisseur électriques. Allumage par magnéto. Carburateur Zenith. Pompes à eau et à huile. Jantes amovibles.
Tous derniers perfectionnements. Hors concurrence.
Agents exclusifs pour la Suisse romande :
S. A. du Garage des Eaux-Vives, Genève.
S'adresser, pour tous renseignements, à MM. MUSILLIER et JURJENS, à Romont.

VENTE D'UN DOMAINE aux enchères publiques
Jeudi 12 octobre prochain, à 14 heures, à l'anberge de l'Union fédérale, à la Verrière de Semsaes, Tobie Pihon, à Semsaes, exposera en vente aux enchères publiques, le domaine appelé « Le Fraz Linnas » qu'il possède à Semsaes, comprenant maison d'habitation, grange, écurie et terrain attenant de la contenance de 50 poses.
Bâtiment moderne complètement neuf. Eau intarissable. Terrain plat de 1^{er} qualité. Situation avantageuse près de la gare. Pas de filière apteuse. Grandes facilités de paiement.
Éventuellement, il sera vendu séparément 3 pièces de terre à détacher du domaine de 12 poses, sites près de la route. 8157-294
Pour tous renseignements, s'adresser au soussigné, qui est dépositaire des conditions d'enchères.
Chaperon, huissier, Châtel-St-Eanis.

A vendre
d'occasion un collier de cheval, de taille moyenne en bon état.
S'adresser à M. Pierre Joseph Wicht, Cressier-Morat.
8173

VINS en gros
en fûts et en bouteilles
A. TERRETTAZ Martigny
— Pendant, Dôle —
Spécialité : Clos de la Tour
Une famille cherche à louer, pour nouvel an, aux environs de Fribourg, une
petite ferme ou maison
avec un peu de terre. Paiement assuré.
8237
S'adresser sous chiffres P 8019 F à Publicitas S. A., Fribourg.

SERODENT CLERMONT & FOUET Pâte Poudre Elixir
Les meilleurs dentifrices connus pour l'hygiène de la bouche. Evitent la carie, rendent les dents blanches et laissent une fraîcheur agréable et persistante.
— EN VENTE PARTOUT —

Avis aux agriculteurs
LA BRASSERIE DU CARDINAL FRIBOURG
vend en ce moment des
Fûts de 170 à 180 litres environ pour vin et cidre. Prix : 35 fr. pièce.
PENSIONNAIRES
sont demandés rue de Lausanne, 60, au 2^e étage.
P 6691 F 6917

RAISINS DE TABLE
tessinois, noirs, doux : caisse de 5 kg., Fr. 5.50
MORGANTI & Co
Lugano.
8149

Dactylo-sténographe
est demandé chez V. Gendre, mécanicien à Fribourg.
8291
Adresser les offres par écrit.
P 8070 F

1-2 chambres
non meublées, ensoleillées, sont demandées en ville.
8279
Adr. offres à Publicitas S. A., Fribourg, sous P 8049 F.

UN JEUNE HOMME
de 16 à 17 ans, trouverait occupation à la Têlaturerie, rue de l'Hôpital, Fribourg.
8293

On demande à louer
pour tout de suite ou époque à convenir une
auberge
bien située et de bon rapport.
8287
S'adresser sous chiffres P 8031 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A VENDRE
10,000 pieds de foin et regain, à consumer sur place ; bonne qualité ; bal empaqueté pour le bétail ; paille pour la litière.
S'adresser à Dougoud, en Fapaulaz, Villargond (Glâne).
8191

A VENDRE
aux enchères publiques, à Estavayer-le-Lac, grande et belle MAISON Louis XVI. 16 pièces spacieuses, cuisine, vastes corridors avec balcons, caves vûitées, beau jardin, grand lûcher et dépendances (Ancienne maison Dr. Vilmor).
La vente aura lieu à l'Hôtel-de-ville, mardi, 28 septembre, à 2 heures après midi.
Pour renseignements, s'adresser à H. G. Holz, notaire, ou à M. J. Volmar, professeur, à Estavayer-le-Lac.
8275

A VENDRE
un médaillon de l'année 1549, avec inscription ; la naissance de Jésus-Christ d'un côté et l'adoration des Mages de l'autre, avec photos.
8272
S'adresser sous P 8074 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A VENDRE
d'occasion, un bon violon.
S'adresser : Rue Grimoux N° 31, 1^{er} étage.

A VENDRE
dix gerets de huit semaines, chez Charles Nyffeler, à Rosé.

A VENDRE
d'occasion environ
20 lits en fer
avec ressorts, en bon état.
S'adresser à l'Institut St-Vincent, à Tavel.

A VENDRE
la maison familiale, située sur la parcelle n° 1 du quartier de la Paix, aux Dulliettes, comprenant 5 chambres, cuisine, bains et dépendances.
S'adres. à J. J. Clere, entrepreneur, à Fribourg.
8273

Rutabagas jaunes Abondance

A VENDRE
quelques 1000 kg. chez M. Vve Charles Guisolan, Noréaz.
8235

Mout du Valais
1^{er} choix
livrable à partir du 27 septembre, par la maison Antonin Genetti et Co, propriétaires, Vétroz, près Sion (Valais).

D^r H. RAAFLAUB
SPÉCIALISTE
pour la gorge, le nez et les oreilles
BERNE, rue Fédérale, 20
de retour

AVIS AU PUBLIC
J'ai l'avantage d'aviser mon honorable clientèle et le public que j'ai reçu une grande quantité de chaussures et de socques. Rabais à partir de 100 francs d'achat.
J. BURGY
sellier et commerce de chaussures
GUIN
Sur commande, marchandise expédiée tout de suite par poste et contre remboursement.
Echange. 8207.

CADOL
Eubrit toutes les Maladies de la peau
Pharm. des Moines, Lausanne; Pharm. Guony et Musy, Bourghnecht et Gottrau, Fribourg; Pharm. Oberson, Châtel-St-Denis; Pharm. Rima, Bâle. 918
Prix : 2 fr.

ATTENTION
Je viens de recevoir couvertures de lits en laine, couvre-lits, descentes de lits, tapis de portes, lingerie, plume, flume. Tous les meubles et toiles cirées sont au plus bas prix du jour.
Magasin de meubles BURGY à GUIN
Uniquement la marque :
Deux Mineurs
garantit l'authenticité du véritable

Savon au Lait de Lis
BERGMANN
très apprécié par sa pureté, son velouté et son fort rendement. Par l'emploi journalier disparaissent toutes les impuretés de la peau. C'est encore toujours un moyen efficace d'obtenir un teint pur et délicat. — En vente partout.
BERGMANN & Co, ZURICH
Le morceau Fr. 1.60

Commune de Givisiez
Les enchères publiques de tous les parchets communaux, pour le terme de 6 ans, auront lieu à la maison d'école, le lundi, 27 septembre 1920, à 1 1/2 heure.
Les conditions seront lues avant les mises.
Givisiez, le 14 septembre 1920, 8280
Le conseil communal.

ÉMIGRATION
dans les pays d'Outre-Mer par tous les principaux ports de mer notamment : en Amérique du Nord, au Canada, au Mexique du Sud
aux prix et conditions les plus avantageuses par l'intermédiaire de
S. A. ZWILCHENBART, BALE
AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE (Maison la plus ancienne et la plus importante)
Bureau de passages et affaires de Banque outre-mer
Division spéciale pour passagers de 1^{re} et 2^e classe
9, Place de la Gare Centrale, 9
REPRÉSENTANT : H. Lang, de la maison Lang-Guyot & Co, FRIBOURG. 2940

Rainage
se lave le mieux de la façon suivante: On dissout
la lessive automatique Persil
dans de l'eau tiède (35°C), puis on trempe le linge 1/2 d'heure environ dans cette lessive tiède. Après cette opération on rince soigneusement le linge et on le serre sans le tordre. Le séchage ne doit pas se faire dans un endroit trop chaud et non plus exposé directement aux rayons du soleil! Le linge reste alors léché, moelleux et ne se frotte jamais!
En vente partout, jamais ouvert, seulement en paquets originaux.
HENKEL & Co, S.A., Bâle. Aussi fabricants de la renommée **soude à blanchir „HENCO“**